

Rapport d'activité 2011-2012

Aux Archives Citoyens !



À la rencontre de nouveaux publics : la mutation des Archives nationales



Rapport d'activité 2011-2012 des Archives nationales

Aux Archives Citoyens !

À la rencontre de nouveaux publics : la mutation des Archives nationales

Annexes

Mot de la directrice

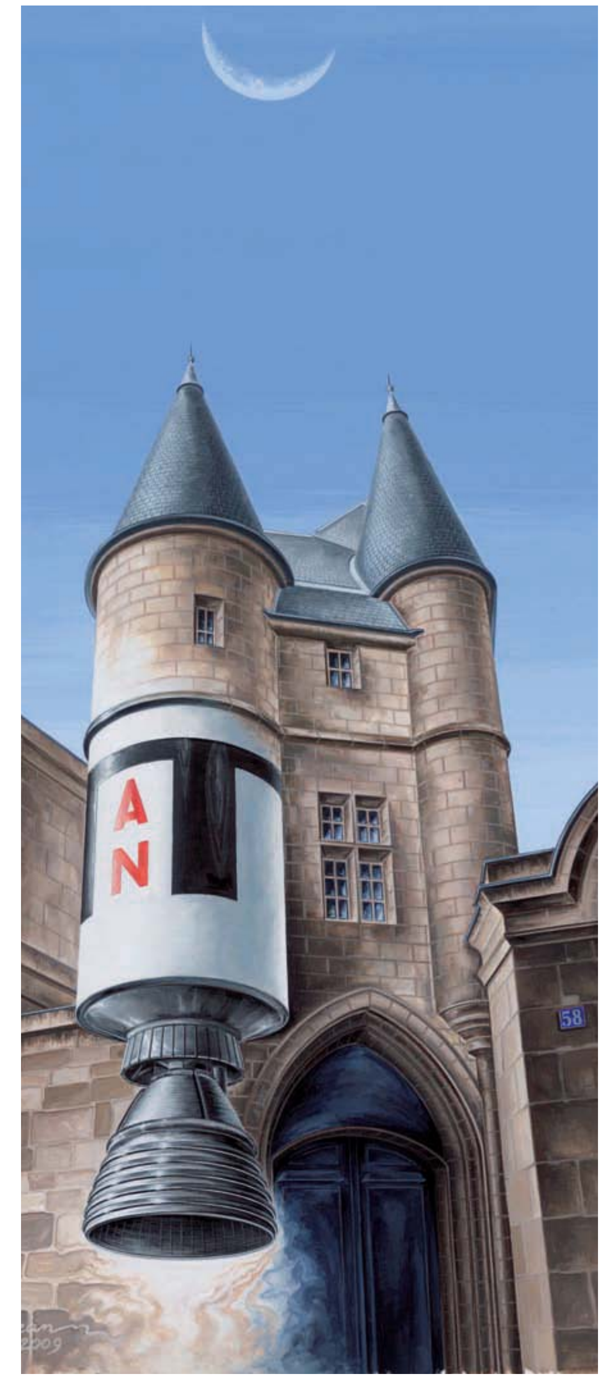
Les missions des Archives nationales consistent à préserver et faire partager la magie des fonds d'archives, quels que soient leurs formes, leur âge et leurs supports, dans le sens de l'intérêt général et du service public.
Les années 2011-2012 marquent la poursuite de la mise en œuvre du projet de refondation des Archives nationales. Elles souhaitent ainsi affirmer leur rôle d'institution culturelle et scientifique au cœur de la société du XXIe siècle, sachant répondre aux attentes d'un public toujours plus polymorphe et relever le défi de l'archivage de demain, en particulier celui de l'archivage électronique.

Le projet se veut ambitieux : ambitieux pour l'institution, ambitieux pour ses missions, ambitieux pour ses personnels, ambitieux pour son public. Le souhait des Archives nationales est de développer leurs savoir-faire et l'expertise des équipes, de mettre à disposition leurs ressources et actions de formation.

Le projet se veut volontariste : les modifications d'usages des archives et des attentes des usagers constituent l'enjeu premier et primordial. L'objectif est de développer encore et toujours l'accès aux archives : accès aux instruments de recherche, accès virtuel aux sources, accès aux salles de lecture, accès aux actions de médiation, accès des publics encore éloignés. Tout doit être mis en œuvre pour cela : mieux connaître les publics actuels pour mieux identifier les publics que nous souhaitons atteindre ou satisfaire. Le XXIe siècle sera celui du public, de l'ouverture et de la mise à disposition des sources.

Pour relever le défi d'une plus large diffusion des archives, les Archives nationales se sont lancées dans un processus de réflexion sur leurs missions et leurs pratiques. Ce long processus a trouvé sa matérialité dans la rédaction d'un programme scientifique, culturel et éducatif (PSCE) qu'il convient de mettre périodiquement à jour.
De grandes étapes fondatrices ont donc été franchies depuis deux ans, d'autres restent encore à franchir : la fin du déménagement des fonds, le fonctionnement quotidien sur trois sites, l'ouverture de la nouvelle salle de lecture à Pierrefitte, le lancement de la salle des inventaires virtuelle.
Il est toutefois aujourd'hui nécessaire, au moment de l'ouverture au public du site de Pierrefitte-sur-Seine, de dresser un premier bilan sur le travail accompli, les évolutions déjà effectuées, les actions menées et les perspectives à venir.

Agnès Magnien



© Dessin : Christian Jeanjean

Les chiffres clefs de 2012

- Métrage total de documents conservés : 300 km l.
- Volume des entrées de documents : 3,2 km l.
- Nombre de documents communiqués : 130 000
- Nombre de visiteurs (y compris public scolaire) : 191 000
- Nombre de visiteurs différents du site Internet : 530 000
- Nombre de journées d'étude : 11
- Budget investissement et fonctionnement (CP) : 24 millions d'euros
- Effectifs : 495 ETP

Le journal des années 2011-2012

Année 2011

21 janvier	Colloque de l'association des professeurs d'histoire et géographie
8 février	Journée d'étude *Menus Plaisirs du roi*
24 février	Lancement de l'ouvrage *Le grand dessein parisien de Georges Pompidou*
21 avril	Signature de la convention avec l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC)
10 mai	Journée d'étude sur *l'art du registre en France au Moyen Âge*
20 mai	Concert dans le cadre du Festival Nomades
24 mai	Journée d'étude sur les bases de données archivistiques et historiques relatives à la navigation marchande
31 mai	Journée d'étude *Paris, terrain d'histoire*
15 juin	Inauguration de l'exposition *Fichés ? Photographie et identification du Second Empire aux années 1960*
12 juillet	Signature de la convention relative à la restauration, au remontage et à l'installation dans l'hôtel de Rohan-Strasbourg des décors de la Chancellerie d'Orléans (Ministère de la Culture, Banque de France, World Monuments Fund)
Septembre	Migration des données de gestion des archives du site de Fontainebleau dans le système d'information archivistique
12 octobre	Cérémonie pour la centième réunion du Comité international des poids et mesures
20 octobre	Journée de l'étudiant au Caran
24 octobre	Déploiement du système d'information archivistique sur le site de Fontainebleau
6 décembre	Journée d'étude *Aux sources de l'histoire de l'anthropologie*

Année 2012

6 janvier	Présentation du partenariat BNP Paribas/ Météo-France/ Archives nationales
12 janvier	Présentation du Programme scientifique, culturel et éducatif au Conseil supérieur des Archives
9 février	Arrêté ministériel fixant la nouvelle organisation du service à compétence nationale Archives nationales
17 février	Notification du marché de déménagement attribué à la société Bovis
Mars	Mise en production du système d'information archivistique sur le site de Pierrefitte-sur-Seine
6 mars	Décision adoptant le nouvel organigramme des Archives nationales
4 avril	Exposition *Des minutes qui font l'histoire, cinq siècles d'archives notariales à Paris*

15 mai	Livraison du bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine
22 mai	Départ du premier camion de déménagement des fonds du site de Paris
17 juin	Concert Récital du pianiste Éric Artz – Milène Guermont
24 juin	Concert Festival des cultures juives
4 juillet	Arrivée à Pierrefitte des agents de la vague 1
20 août	Départ du premier camion de déménagement des fonds du site de Fontainebleau
12 septembre	Arrivée à Pierrefitte des agents de la vague 2
29 et 30 septembre	Forum national de généalogie
10-11 octobre	Journées d'étude *Classer, dire, compter. Discipline du chiffre et fabrique d'une norme comptable à la fin du Moyen Âge*
17 octobre	Inauguration de l'exposition *La demeure médiévale à Paris* (site de Paris)
18 octobre	Arrivée à Pierrefitte des agents de la vague 3
19 octobre	Exposition *Esprit(s) des lieux. Du Trocadéro au palais de Chaillot* (site de Fontainebleau)
13-15 novembre :	Colloque international *Le sujet digital : mémoire et hypermnésie* (site de Pierrefitte)
20 novembre	Journée d'étude *Charles de Gaulle. Archives et Histoire* (à l'occasion de la publication de l'inventaire des archives de la Présidence, 1959-1969)
4 décembre	Journée d'étude *Autour de trois grandes figures de la recherche onomastique française : Jacques Chaurand, Martina Pitz, Marianne Mulon*
4 décembre	Arrivée à Pierrefitte des agents de la vague 4
11 décembre	Journée d'étude *L'écrit à Saint-Germain-des-Prés (XIIIe-milieu du XIXe siècle)*



Les Archives nationales dans le XXIe siècle

Opportunité de la décision présidentielle

Depuis les années 1990, les deux centres des Archives nationales de Paris et de Fontainebleau sont confrontés aux difficultés de saturation de leurs espaces de conservation. Ces difficultés se sont vues renforcées après l'abandon de la construction d'une troisième unité sur le site de Fontainebleau et l'échec du projet de Maison de la Ve République à Reims. La collecte des archives a été préservée, mais celle des archives publiques limitée et celle des archives notariales arrêtée. Malgré cette situation fortement contrainte, l'enrichissement des fonds des Archives nationales ne s'est jamais complètement tari, obligeant ainsi les archivistes à accueillir les documents dans des espaces parfois impropres à la conservation.

En 1999, Philippe Bélaval, alors directeur des Archives de France, préconisait la construction d'un nouveau site des Archives nationales, à proximité de celui de Paris. Peu après, l'association composée d'archivistes et d'usagers des archives – historiens et généalogistes –, « Une cité pour les Archives nationales », alertait les pouvoirs publics sur la situation des Archives nationales.

Cette prise de conscience des difficultés rencontrées par les Archives nationales a conduit à la décision présidentielle de 2004 de doter l'institution d'un nouveau bâtiment. Le choix s'est porté sur le territoire des Tartres à Pierrefitte-sur-Seine.



Pourquoi ce site ? Les Archives nationales souhaitaient :

– un accès facilité par la proximité d'une station de métro. Le site de Pierrefitte se situe tout près de la station Saint-Denis–Université (ligne 13).
– un environnement scientifique dense. La proximité de l'université de Paris VIII et non loin de celle de Paris XIII auxquelles s'ajoute, d'ici quelques années, le grand campus de sciences humaines et sociales, le campus Condorcet sur la commune d'Aubervilliers, permettent de tisser des liens de partenariats forts et de placer les Archives nationales au cœur de la recherche en sciences humaines. L'installation des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères à La Courneuve toute proche est venue également renforcer cet environnement scientifique.

Ce choix d'implantation a été aussi le résultat d'une conjonction d'intérêts beaucoup plus larges :

– l'intérêt des collectivités locales pour le projet : le département de la Seine-Saint-Denis et la communauté d'agglomération ont ainsi acheté le terrain pour l'État et n'ont cessé, depuis, d'apporter toute leur coopération. Les Archives nationales sont associées à tous les projets de coopération (projets culturels, projets universitaires), une requalification de la station de métro est sérieusement envisagée afin d'en faire un espace d'activités tertiaires et de convivialité, tandis que les espaces verts mitoyens vont être réaménagés en équipements publics et espaces sportifs ;

– l'intérêt des pouvoirs publics pour la construction du Grand Paris et la création de pôles de développement au-delà de Paris intra-muros.
Cette convergence d'intérêts pour la densification de l'offre scientifique et culturelle au nord de Paris forme un atout essentiel à la réussite du projet des Archives nationales, fondé sur le développement d'entreprises culturelles et scientifiques au service de tous les publics.

Enfin, ce choix d'un nouveau site d'implantation s'accompagnait de la décision du maintien des deux sites historiques, Paris et Fontainebleau. En ce qui concerne le site de Fontainebleau, cette décision implique, d'une part, de retravailler les missions des équipes du site en fonction des compétences et savoir-faire existants, d'autre part, de prendre en compte et valoriser les capacités de stockage disponibles. Pour le site de Paris, cette décision doit offrir l'occasion de réorganiser l'implantation des Archives nationales sur le quadrilatère afin d'améliorer les conditions d'accueil des publics (salle de lecture et Musée), les conditions de travail des agents ainsi que les conditions de conservation des archives. Cette réflexion sur la réorganisation du quadrilatère a pu être relancée après l'abandon du projet de Maison de l'histoire de France annoncé par la ministre de la Culture à l'été 2012.

UNE OPÉRATION LABELLISÉE LE GRAND PARIS

L'insertion territoriale du site de Pierrefitte-sur-Seine

L'installation d'un grand équipement culturel comme les Archives nationales sur le site des Tartres en Seine-Saint-Denis a été l'occasion, dès le lancement du projet, de travailler avec les collectivités locales.

Les Archives nationales et Plaine Commune se sont réunies régulièrement dans le cadre du comité dit « d'insertion ». L'objectif de ces réunions concernent l'accompagnement de l'installation de l'institution sur le territoire et la construction de projets communs avec la communauté d'agglomération.

Cette animation du réseau en Seine-Saint-Denis s'est principalement traduite, en 2011, par la poursuite des visites de chantier du bâtiment des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine et les prises de contacts avec les acteurs du territoire.

Avec la collaboration de la mairie de Pierrefitte-sur-Seine, des visites de chantier à destination des riverains et des élèves et professeurs de l'école élémentaire voisine ont été organisées. Des classes de lycées voisins du bâtiment ont également pu bénéficier de ces visites dans le cadre de projet comme *Mon Corps, Mon Lieu*. En 2011 et 2012, 40 visites ont été organisées à l'attention, entre autres, du personnel de la bibliothèque de Paris VIII, de Plaine Commune, de la mairie de Pierrefitte-sur-Seine et de ses habitants, de personnes inscrites aux visites organisées par le comité départemental du tourisme de Seine-Saint-Denis, d'associations, de professeurs, de partenaires scientifiques et institutionnels.

Dès la livraison du bâtiment, à l'occasion de la session 2012 des journées européennes du patrimoine, le site de Pierrefitte a été ouvert à la visite. En seulement un après-midi d'ouverture, le site a accueilli plus de 500 visiteurs, essentiellement des habitants du quartier. Outre un parcours au sein du bâtiment, les visiteurs ont pu voir dans l'auditorium le film « Un nouveau site pour les Archives nationales » réalisé par Jean-François Roudot pour le Forum des images, sur l'histoire de leur implantation à Pierrefitte-sur-Seine et une exposition photographique de Gilles Raynaldy sur la construction du bâtiment.

Les Archives nationales se veulent également acteurs dans et pour le territoire. Elles ont choisi une politique d'ouverture sur le territoire et d'accueil dans leurs murs par la mise à disposition des espaces (auditorium, salles de commissions) pour des événements ou réunions en lien avec les grands projets du territoire :
– la coorganisation d'événements sur les projets structurants du territoire, comme le débat de Paris Métropole le 22 octobre 2012 ;
– l'adhésion à Plaine Commune promotion, association regroupant les entreprises, institutions et collectivités territoriales du territoire de Plaine Commune. Les Archives nationales souhaitaient par cette action s'inscrire dans une démarche participative de développement économique et de création de synergies ;
– les Archives nationales se sont vu remettre le label Grand Paris en janvier 2012, dont l'objectif est de faire connaître et valoriser des projets qui contribuent à l'identité, à la visibilité et à l'architecture du Grand Paris.

Le lancement du projet de Pierrefitte a donc été l'occasion pour les Archives nationales d'amorcer les bases de leur mutation en lançant, parallèlement au chantier de la construction, de nouveaux chantiers scientifiques : reconditionnement et dépoussiérage des fonds, code-barrage de l'ensemble des unités de conditionnement, dématérialisation des instruments de recherche et création d'un nouveau système d'information. Et, un peu plus d'un an avant l'achèvement du bâtiment, un nouveau tournant a été pris avec l'élaboration d'un nouveau projet scientifique, culturel et éducatif pour les années 2013 à 2016.

Les Archives nationales dans les médias

L'actualité riche des Archives nationales liée à la construction d'un nouveau bâtiment et à l'organisation d'un déménagement des fonds sans précédent a contribué à une couverture en communication dense pour ces deux dernières années. Le service de communication des Archives nationales a également été à l'initiative d'importantes campagnes de communication auprès des journalistes afin de faire comprendre l'évolution de l'institution et de permettre à l'actualité scientifique de recueillir un fort écho dans les médias. Des visites pour la presse ont notamment été organisées pour les expositions *Dans l'atelier des Menus Plaisirs du roi, Fichés ?, Des minutes qui font l'histoire* et *La demeure médiévale à Paris*, mais aussi pour l'ouverture des jardins du quadrilatère le 21 juin 2011, pour le lancement du déménagement des fonds d'archives au printemps 2012, ou pour la présentation du bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine en septembre 2012.

Des partenariats sur le long terme se sont également construits comme, par exemple, l'émission de radio *La fabrique de l'histoire* sur France Culture. Emmanuel Laurentin et Séverine Liatard ont ainsi construit un feuilleton diffusé tous les vendredis matin en début d'émission. Il s'agit de présenter les Archives nationales dans tous les aspects de leur métier, tout en suivant les avancements du chantier de construction du bâtiment et du déménagement des archives.

Un partenariat a été noué avec *L'Ombre d'un doute*, émission diffusée sur France 3 confrontant les sources documentaires autour de grands débats historiques : *Clemenceau contre la Paix ?, La guerre de Vendée, Napoléon est-il dans son tombeau ?, Émile Zola a-t-il été assassiné ?*... Les Archives nationales apportent leur concours scientifique dans la recherche documentaire sur ces sujets et prêtent le cadre exceptionnel des Grands dépôts au tournage des plateaux de l'émission animée par Franck Ferrand. L'intérêt des médias audiovisuels pour les documents d'archives ne s'est pas démenti en 2011 et en 2012 puisque 14 tournages de documentaires ont eu lieu en 2011 et 23 en 2012.

Un programme scientifique, culturel et éducatif (PSCE)

Un premier projet avait été élaboré dans le courant de l'année 2010. Son processus de validation fut suspendu par l'annonce de l'installation de la Maison de l'histoire de France sur le site parisien des Archives nationales.
L'enjeu de la rédaction d'un nouveau PSCE en 2011 permettait de passer d'un état de situation de « défense » (les équipes des Archives nationales se sentant menacées par un autre projet concurrent, celui de la Maison de l'histoire de France), à un positionnement offensif et prospectif visant à consolider et développer les missions des Archives nationales au service des publics. Le projet portant l'activité de l'institution pour les quatre années à venir, il se devait de préciser les programmes scientifiques à mener à bien et les priorités de travail collectif à suivre.

L'immense travail de réflexion de l'ensemble des équipes des Archives nationales dans le courant de l'année 2011 témoigne des compétences scientifiques et techniques des équipes et de leur vitalité et capacité à proposer des solutions. Non seulement le projet scientifique, culturel et éducatif porte ainsi sur toutes les facettes des missions des Archives nationales, depuis la collecte jusqu'à la valorisation, mais encore il a permis d'associer chaque agent, chaque service à son élaboration.

Au bout du compte, ce PSCE pour les années 2013 à 2016 se décline autour d'objectifs précis :

– ouvrir les Archives nationales et répondre aux attentes des publics

La nécessité de mieux répondre aux attentes des publics, qu'ils soient lecteurs, visiteurs ou services versant : cet objectif intègre les problématiques de l'accueil en salle de lecture (temps d'attente, quotas, horaires d'ouverture), des outils mis à la disposition des lecteurs (instruments de recherche en ligne, outils de recherche, orientation des chercheurs), particulièrement des publics jeunes (dossiers pédagogiques, expositions virtuelles), le développement de partenariats, enfin la réponse aux attentes des services versants et/ou des donateurs d'archives privées (valorisation immédiate du fonds d'archives).

– répondre aux besoins d'archivage électronique, assurer la collecte et la préservation des archives sur tous supports

Depuis 30 ans, les Archives nationales, au travers du programme *CONSTANCE*, peuvent assurer l'archivage de données numériques. Mais il s'agit de passer à une vitesse supérieure, compte tenu des supports actuels de production de l'information, et de prendre en compte toutes les données numériques (bases de données, messageries électroniques, documents bureautiques). Dans cette entreprise, les Archives nationales travaillent en lien étroit avec le ministère des Affaires étrangères. Ce projet couvrira l'ensemble de la chaîne archivistique, de la collecte à la communication aux lecteurs et à la valorisation des fonds et doit pouvoir être opérationnel avant la fin de la période couverte par le programme scientifique, culturel et éducatif, soit 2016.
Parallèlement, la reprise de la collecte des archives privées et des minutes notariales doit être rapidement organisée, tout comme un travail de proximité renforcé avec les Missions des Archives de France dans les ministères, les Archives nationales ayant pour mission réglementaire d'assurer la collecte des archives publiques.

– développer les programmes scientifiques

Plus de 40 programmes scientifiques, portés par les Archives nationales à partir des fonds conservés et en lien avec des partenaires, ont été définis et regroupés autour de six axes :

. axe 1 : L'individu dans la société
. axe 2 : Du territoire à la ville, de la ville au bâti
. axe 3 : La France en guerre
. axe 4 : Du politique à la politique
. axe 5 : Histoire de l'État et de l'Administration
. axe 6 : Sources et sciences auxiliaires de l'histoire

Chaque programme couvre plusieurs moments de la chaîne archivistique (par exemple, un classement, une numérisation et une mise en valeur), un pilote lui est désigné, des partenaires associés et une échéance fixée. Les thèmes ont été choisis en fonction des travaux déjà en cours et des priorités énoncées plus haut.

Les produits dérivés

La conception de produits dérivés de qualité s'inscrit également dans la stratégie de conquête de nouveaux publics. Encore sous-représentés aujourd'hui malgré un fort potentiel, les produits dérivés prennent la forme d'objets bureautiques. Des sacs provenant de recyclage des bâches d'exposition sont également proposés. Pour ce projet, les Archives nationales se sont associées à la société Bilum, spécialiste français de la fabrication de sacs et autres accessoires à partir de produits recyclables avec des entreprises d'insertion sociale.
Ces produits sont disponibles à l'achat dans l'espace du site de Paris des Archives nationales, qui a lui-même fait l'objet d'une requalification, à l'entrée du Musée dans l'hôtel de Soubise.

Découverte des lieux d'archives

L'ouverture au public des jardins du site parisien des Archives nationales a permis une requalification des espaces verts et arborés du site. Le payasagiste Louis Benech s'est attaché à embellir les jardins et à redonner une cohérence à l'espace en redéfinissant les limites des anciennes propriétés.
Promenade, flânerie, pause détente ou simple traversée, il est aujourd'hui possible d'admirer le patrimoine immobilier du site parisien des Archives nationales depuis leurs jardins ouverts au public.

Il est possible de poursuivre cette mise en scène du patrimoine des Archives nationales car en 2012, une visite virtuelle a été mise en ligne sur le site Internet de l'institution. Le projet appelé *Viviane* a été entièrement conçu par les équipes des Archives : conception photographique et informatique ainsi que contenus scientifiques décrivant les différents lieux.

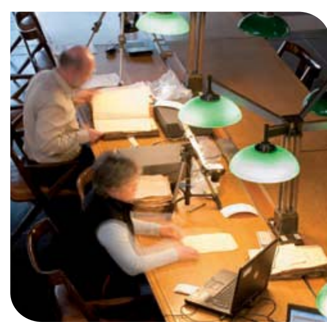
De la décision de construction d'un nouveau bâtiment à la conception d'un projet institutionnel global, les Archives nationales se sont positionnées, en 2011-2012, comme une institution cuturelle majeure au cœur de la société du XXIe siècle par :
– la conception d'un programme scientifique, culturel et éducatif (PSCE) ambitieux et volontariste,
– des actions d'ouverture vers un public toujours plus large (ouverture des jardins, visite virtuelle, présence dans les médias sociaux, conception de produits dérivés),
– une insertion territoriale concertée du nouveau site de Pierrefitte.

Diversifier l'offre en direction des publics

La loi du 7 messidor an II [25 juin 1794] affirme le principe du libre accès des citoyens aux archives de la Nation. Cette affirmation, jamais démentie et confirmée avec force par la loi du 15 juillet 2008 portant révision du Code national du patrimoine, constitue un des éléments structurants de l'institution. Elle s'exprime par la communication des archives – communication physique des documents en salle de lecture, mais aussi communication en ligne de ressources numériques et offre de services variés afin de favoriser l'identification des documents et leur consultation – et par leur valorisation, qui peut revêtir des formes très diverses. Pour cette raison, le projet scientifique, culturel et éducatif des Archives nationales a fixé pour premier objectif une meilleure réponse aux attentes des publics.

La fréquentation des salles de lecture







La fréquentation de la salle de consultation du site parisien des Archives nationales n'a pas connu de diminution significative en 2011.

En 2011, 7427 chercheurs se sont inscrits sur le site de Paris (7353 en 2010). Ils ont consulté 126 137 documents originaux (122 176 en 2010) au cours de 38 490 séances de travail (38 028 en 2010). Il est difficile d'établir des moyennes – certains lecteurs consultent chaque jour 5 à 6 documents différents, d'autres viennent une fois ou deux seulement pour consulter un document – cela correspond, chaque jour, à près de 150 séances de travail et à la consultation de plus de trois documents par lecteur. La consultation des microfilms est plus difficile à comptabiliser, un grand nombre d'entre eux – les plus sollicités – étant en libre accès.

Le déploiement de la version test du nouveau système d'information archivistique sur le site de Fontainebleau, en octobre 2011, a entraîné une fermeture plus longue de la salle de lecture : 801 lecteurs ont consulté 8 759 documents originaux au cours de 2 167 séances de travail, soit une moyenne quotidienne de 10 séances de travail permettant à chaque lecteur de consulter quatre documents.

Les chiffres de l'année 2012 ne sont évidemment pas comparables, car le déménagement des fonds du site parisien, à compter du mois de mai, et ceux du site de Fontainebleau, à compter du mois d'août, ont entraîné l'indisponibilité de certaines séries. Les Archives nationales ont souhaité cependant réduire au maximum l'impact de ce déménagement sur les publics. Les archives qui déménagent sont indisponibles pour une durée maximale de trois mois ; un calendrier précis des indisponibilités, régulièrement mis à jour en fonction des contraintes du déménagement, est disponible en ligne ; au terme des trois mois et dans l'attente de l'ouverture de la salle de lecture de Pierrefitte-sur-Seine (janvier 2013), les documents conservés à Pierrefitte ont pu être réservés pour être consultés à Paris, dans la limite de 6 documents par réservation.

Sur le site de Paris, la communication au cours de l'année 2012 a été supérieure à celle de la même période en 2011. En 2012 :
– 111 870 documents (hors cartes et plans) ont été communiqués au Caran, dont 5 149 au titre de la communications intersites. S'y ajoutent 105 communications administratives. C'est le nombre le plus élevé de documents communiqués au Caran depuis 2000.
– 34 902 séances de travail (dont 2 046 au titre de la communication intersites), chiffre en revanche très sensiblement inférieur aux années précédentes. On en déduit, sans difficulté, que les lecteurs ont consulté un nombre plus important de documents (3,2 documents en moyenne par séance) que les années précédentes. C'est le résultat d'une politique délibérée puisque le quota de communications a été porté à 10 documents par jour et par lecteur (au lieu de 8 précédemment, et 5 seulement jusqu'en 2007). Ces chiffres attestent donc le meilleur service rendu aux chercheurs.

À Fontainebleau, la fréquentation a chuté en 2012 avec 5 645 documents communiqués, du fait des difficultés inhérentes aux tests du nouveau système informatique, qui ont obligé à réduire le nombre de documents communiqués journellement aux lecteurs, et aux fermetures de fonds liés au déménagement.

La formation des publics

L'assistance apportée aux chercheurs repose sur différentes actions qui se complètent mutuellement : les visites de groupes, les journées portes ouvertes, les fiches d'orientation et d'aide à la recherche, les conférences thématiques. L'objectif est de former les lecteurs à effectuer eux-mêmes leurs recherches, car il n'est pas possible d'effectuer celles-ci à leur place. Toutefois, le service du public reçoit un très nombreux courrier (6 977 demandes en 2011, dont plus de la moitié par courriel) auquel il répond naturellement de manière individualisée.

Les demandes traitées par le service du public (compte non tenu des recherches instruites par les départements scientifiques) se répartissent ainsi : pour l'année 2011, 4 153 demandes sur le site de Paris (2 266 recherches et 1 887 reproductions) et 2 824 demandes sur le site de Fontainebleau (toutes natures confondues).

Visites et portes ouvertes des espaces de consultation

Depuis 2008, le site de Paris propose, chaque lundi après-midi, une visite du Caran. En 2011, 42 visites ont été suivies par 194 lecteurs ; en 2012, seuls 168 lecteurs ont suivi les 42 visites proposées. Les chiffres sont donc en baisse légère mais régulière depuis plusieurs années ; sans doute est-ce lié au fait que la plupart des lecteurs ont déjà profité de l'offre, qui se restreint à de nouveaux lecteurs.

Par ailleurs, des visites sont organisées, à la demande, pour des groupes : visites du Caran dans le cadre de stages de la direction générale des patrimoines ou des Archives nationales (trois visites en 2012), visites professionnelles (une visite en 2012), visites pour des groupes d'étudiants (cinq visites en 2011, 10 visites en 2012), visites pour des cercles de généalogistes (huit visites en 2011-2012).

L'offre s'adapte naturellement aux demandes spécifiques.

Ainsi, à destination des étudiants, la journée portes ouvertes (journée de l'étudiant) a été organisée en 2011 sur le site de Paris, en y associant les équipes du site de Fontainebleau. Elle a permis d'accueillir 234 étudiants, principalement de master (88 %). Cette fréquentation honorable était très en deçà de celle des années précédentes (de l'ordre de 300), probablement en raison d'une date plus avancée dans l'année universitaire. La journée proposait des conférences et des

ateliers « non-stop » où le personnel scientifique répondait aux demandes des étudiants sur leur sujet de recherche. En raison du déménagement des agents et des fonds, cette journée n'a pas été renouvelée en 2012. Pour les années suivantes, la réflexion est engagée pour déterminer la meilleure manière d'organiser une telle journée sur deux sites.

Dans le même esprit, les Archives nationales ont accueilli en 2012, comme déjà en 2010, le forum de la Fédération française de généalogie, qui est également l'occasion pour les visiteurs d'assister à plusieurs conférences et de découvrir les Grands dépôts et la salle de lecture des Archives nationales au cours de visites. 7 000 personnes ont fréquenté ce forum en 2012.

Conférences thématiques

Les conférences thématiques sont organisées sur le site de Paris. Elles sont libres, gratuites et sans réservation ; elles sont annoncées au Caran par voie d'affichage et par message au micro, ainsi que sur le site Internet. Le nombre d'assistants est très variable suivant les sujets ou la période de l'année ; des agents se joignent souvent aux lecteurs. Les sujets choisis portent soit sur des fonds ayant fait récemment l'objet d'un classement et d'un instrument de recherche (le fonds Foccart, le fonds du Théâtre national populaire), soit sur des périodes ou des fonds faisant l'objet de recherches récurrentes (les naturalisations, les minutes notariales, la Seconde Guerre mondiale), soit sur des services pratiques offerts aux lecteurs (la recherche en ligne, le bureau des recherches administratives, les modalités de consultation sur le site de Pierrefitte). Ainsi 10 conférences ont été organisées en 2011 et 10 autres en 2012.

Fiches d'orientation et fiches d'aide à la recherche

Les sites de Fontainebleau et de Paris proposent 12 fiches succintes d'orientation générale – disponibles à Paris, dès le rez-de-chaussée du Caran – et quelque 70 notices détaillées d'aide à la recherche. Elles sont également consultables, naturellement, sur le site Internet des Archives nationales. Elles permettent d'assurer une orientation assez fine pour des recherches récurrentes, et accompagnent souvent les réponses aux courriers.

L'usage administratif des archives

Détentrices d'une utilité de gestion pour les entités qui les ont produites ou reçues dans l'exercice de leurs missions, les archives ont eu, dès l'origine, un usage administratif et intéressent, à ce titre, le public particulier des administrations versantes. 6 446 documents en 2011 et 6 147 documents en 2012 ont ainsi été communiqués aux administrations productrices, appartenant à des fonds essentiellement conservés à Fontainebleau.

L'usage administratif s'adresse aussi à un public plus large, formé des citoyens qui ont recours aux documents d'archives dans un but pratique et utilitaire pour apporter une preuve ou défendre un droit. Ce public, peu familiarisé avec la recherche dans les fonds d'archives, requiert un accompagnement particulier conférant aux services d'archives un véritable rôle civique. Les Archives nationales ont donc adapté leur offre en mettant en place un « bureau des recherches administratives » pour accueillir ce public de manière individuelle et personnalisée. Conçu à l'origine (2002) pour aider les familles ayant à constituer un dossier d'indemnisation à la suite des spoliations de la Seconde Guerre mondiale, le « bureau des recherches administratives », qui ouvrira sur le site de Pierrefitte en 2013, traite aujourd'hui essentiellement les demandes de recherches sur les dossiers de naturalisation.

Une nouvelle répartition des fonds entre les sites

Les fonds d'archives sont désormais réunis par statut et grands domaines d'actions de l'État selon une logique visant à apporter plus de lisibilité à la répartition des fonds pour le public et davantage d'efficacité en matière d'organisation pour les Archives nationales.
La répartition des fonds entre les trois sites des Archives nationales s'organise de la manière suivante :

À Paris, sont conservés :
– les fonds d'archives publiques antérieures à la Révolution française (y compris les cartes, plans et documents figurés de cette période),
– les minutes des notaires de Paris ;

À Pierrefitte, sont conservés :
– les fonds d'archives publiques depuis la Révolution française jusqu'à nos jours répartis en quatre grands domaines :
• les fonds du président de la République, du Premier ministre et du Parlement ainsi que des organismes de temps de guerre,
• les fonds des ministères et établissements publics chargés des politiques éducative et culturelle et de l'action sociale,
• les fonds des ministères et établissements publics chargés de l'Intérieur et de la Justice,
• les fonds des ministères et établissements publics chargés de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de l'Agriculture,
– les fonds d'archives privées, toutes périodes confondues (à l'exclusion des archives privées d'architectes) ;

À Fontainebleau, sont conservés :
– les archives électroniques et les archives orales et audiovisuelles ;
– les fonds privés d'architectes et d'agences d'architecture ;
– les fonds sériels et nominatifs (dossiers de carrière, dossiers de pension, dossiers d'accidents du travail, dossiers de naturalisation, dossiers de contentieux du Conseil d'État, dossiers du greffe civil de la Cour de cassation, etc.).

À l'issue du déménagement des fonds, la répartition des fonds se déclinera par site :
•Paris : 45 km l. de documents
•Pierrefitte : 200 km l.
•Fontainebleau : 60 km l.

Les nouveaux outils d'information et de communication avec le public

Le système d'information archivistique (SIA)

Les années 2011 et 2012 ont été celles de la migration des données des anciens systèmes d'information et de la mise en production partielle du nouveau système d'information archivistique. Ce chantier, lancé en 2005, partait du constat que les données de gestion et les données documentaires produites sur des applications très variées et sans communication possible entre elles représentaient un capital d'informations sous-exploité et insuffisamment diffusé auprès des chercheurs.
Il a donc été décidé de créer un système d'information unique pour les trois sites répondant à

tous les besoins de la chaîne de traitement archivistique et d'ouvrir très largement son accès aux publics.

Les « briques » du SIA

Le SIA s'articule autour de trois modules :

– une application de gestion : gestion des fonds, des entrées, des sorties, des éliminations, des lecteurs et des communications ;

– une application documentaire : production d'instruments de recherche en XML-EAD, thesaurus d'indexation, référentiel de producteurs, accès aux ressources numérisées ;

– la salle des inventaires virtuelle : par un portail Internet, le lecteur aura accès à une salle des inventaires virtuelle, déjà accessible pour l'inscription et la commande des articles d'archives, qui proposera en 2013 la quasi-totalité des instruments de recherche des Archives nationales ainsi que des modules d'aide à la recherche.

Les Archives nationales ont produit, depuis deux siècles, des instruments de recherche dont le nombre est aussi impressionnant que leurs formes et leurs supports sont variés. Un premier recensement, mené en 2007, a ainsi permis de dénombrer 23 500 instruments de recherche papier représentant près de 1,2 million de pages de texte et 3,5 millions de fiches. Une campagne importante de dématérialisation des instruments de recherche a donc été engagée, avec l'objectif de dématérialiser, pour 2012, près de 90 % des instruments de recherche du site de Fontainebleau et environ 60 % de ceux du site de Paris.
Cette opération d'envergure a nécessité la mise en place d'une chaîne de production méthodique qui se déroule en deux phases : la numérisation des instruments de recherche sous la forme de fichiers pdf, puis la restitution, sous la forme d'un fichier XML/EAD, des analyses et des cotes qu'ils contiennent.

La première version (SIA-V1), mise en production depuis l'automne 2011 et déployée progressivement sur les trois sites de Fontainebleau (octobre 2011), Pierrefitte (mars 2012), Paris (juillet 2012), comprend, un ensemble d'applications permettant notamment la gestion :
– des articles d'archives (avec la prise en compte des deux systèmes de cotation des Archives nationales),
– des espaces de conservation (avec la connaissance exacte des espaces conservés et occupés),
– des entrées (avec la production d'un registre unique des entrées),
– des communications (avec une traçabilité renforcée de tous les mouvements),
– des services en ligne (accessibles sur Internet et en salle de lecture), permettant au public de se pré-inscrire et d'effectuer un certain nombre de demandes (commande/réservation de documents en salle de lecture, recherche, dérogation, reproduction, etc.).
Les anomalies constatées sont corrigées au fur et à mesure de la livraison de nouvelles versions et des développements sont à prévoir quant à certaines procédures (les dérogations notamment).

La livraison applicative de la version 2 du SIA (SIA-V2), comprenant les contenus documentaires et l'accès à la salle des inventaires virtuelle pourvue des instruments de recherche, a été effectuée en février 2012. La fin de l'année 2012 a donc été consacrée à la phase de recette et de test de cette version du SIA.

Infrastructures et sécurité

Les infrastructures du SIA ont été déployées à Saint-Cyr sur le site de la sous-direction des systèmes d'information du ministère de la Culture et de la Communication.
La version 1 du SIA a fait l'objet d'un audit sécurité par l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) en juillet 2011. Cet audit a mis en lumière quelques failles au niveau de l'application et des infrastructures qui ont, depuis, été prises en compte. Un deuxième audit a été mené en novembre 2012 sur le périmètre de la version 2 du SIA.
Le 7 octobre 2011, la commission d'homologation sécurité, sous la présidence du haut fonctionnaire de la Défense et de la sécurité (HFDS), a prononcé l'homologation de la version 1 du SIA. Cette homologation avait pour objet d'analyser la façon dont la sécurité des systèmes d'information (SSI) a été prise en compte dans le déroulement du projet, en conformité avec les modalités définies au référentiel général de sécurité (RGS).

De par ses nombreuses fonctionnalités, le système d'information archivistique accroît ainsi de manière très significative les capacités de diffusion des ressources en ligne des Archives nationales, tout en renouvelant les possibilités d'interrogation et d'accès à ces ressources, permettant par là même de répondre de manière diversifiée et riche aux problématiques et aux nouveaux usages des chercheurs. Ces données documentaires (instruments de recherche, notices producteurs, archives numérisées) pourront par ailleurs être moissonnées grâce à la création d'un entrepôt OAI (Open archive initiative) et enrichir ainsi le portail « France-Archives », proposé par le Service interministériel des Archives de France dans le cadre du projet APEnet (Archives Portal Europe) soutenu par la Commission européenne, afin d'offrir un accès commun aux descriptions archivistiques et aux fonds numérisés de dix-sept pays européens. À la fin de l'année 2012, est envisagée la mise en ligne de l'état sommaire des fonds d'Ancien Régime, de l'état des versements ministériels (depuis la Révolution française), de l'état sommaire des fonds privés et de l'état des versements de minutes de notaires, permettant ainsi d'offrir un panorama complet des ressources des Archives nationales à un niveau de description élevé (fonds ou sous-fonds).

Les référentiels scientifiques

Parallèlement à la conception du SIA, les équipes travaillent à la définition et à la formalisation de référentiels scientifiques : plan d'orientation général, référentiel producteurs, référentiels d'indexation.

Plan d'orientation général

Le plan d'orientation général (POG) du SIA comprend :

– le POG des fonds d'archives publiques antérieurs à 1789, terminé au mois de juillet 2011,
– le POG des fonds d'archives publiques postérieurs à 1789. Il a connu une phase plus complexe d'élaboration. Alors que la matière rédactionnelle de celui des archives antérieures à 1789 était déjà disponible, celle du POG postérieur à 1789 restait largement à écrire. Il a fallu d'abord fabriquer et valider une arborescence thématique des fonds concernés. À la fin de l'année 2012, toutes les notices rédigées en XML correspondent à environ 40 % du volume initialement prévu,
– le POG du Minutier central, produit et intégré en 2011,
– le POG des fonds d'archives privées. Il a fait l'objet d'une étude de faisabilité relative à la récupération des notices de l'*État sommaire des fonds AP et ABXIX* en XML/EAD, tout en programmant la rédaction des notices des fonds qui ne figurent pas dans cet instrument de recherche. Le traitement de l'état sommaire des archives privées a été effectué en 2012, il a été complété par la fourniture de fiches de fonds qui n'y figuraient pas et cela a permis de produire des fichiers XML par fonds et selon le cadre de classement.

Référentiel producteurs

La réalisation du référentiel des producteurs repose sur la reprise et la mise à jour des données respectivement présentes, en ce qui concerne les producteurs ayant effectué des versements sur le site de Fontainebleau depuis son ouverture en 1969, dans la nomenclature des producteurs dite « N1 » développée sur ce site, et, en ce qui concerne les études notariales et les notaires parisiens, dans la base ETANOT développée sur le site de Paris.

Après l'achèvement du travail de vérification et de redressement des données présentes dans le N1, entrepris au cours de l'année 2010, la mise à jour du fichier de reprise des données, destinées à l'intégration dans le référentiel des producteurs de création récente, absents de la nomenclature N1, a porté sur les ministères de la Culture et de la Communication, de l'Intérieur et de la Justice et sur le secrétariat général commun aux ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
Le 29 septembre 2011, un premier fichier de 9 364 producteurs, dont 8 076 issus de la nomenclature N1 et 1 288 créés à l'occasion de sa mise à jour, a été livré au prestataire en vue de la reprise des données de gestion dans la version 1 du SIA.

Les migrations

La mise en production du SIA sur les différents sites a été précédée d'une phase de migration en conformité avec des spécifications de conversion.

Pour le site de Fontainebleau, les migrations de données issues des applications PRIAM1, PRIAM2 et ARAMIS ainsi que de l'outil autonome de déménagement (OAD) ont porté sur :
– plus de 9000 enregistrement producteurs
– près de 5000 enregistrements lecteurs
– plus de 270 000 enregistrements d'espaces
– près de 900 000 enregistrements d'articles
– plus de 560 000 enregistrements de communications dont plus de 7000 en cours

Pour le site de Paris, les données proviennent soit des applications existantes (CARAN, RECOLEMENT, EXPOSITION, OAD ...), soit de recueil d'informations transmises par les Archives nationales dans des fichiers dédiés à cet effet (exemple : référentiel des fonds/séries/sous-séries/astérisques/préfixes/service gestionnaire ...).
Ont ainsi été intégrés lors de la reprise finale du 5 juillet 2012 :
– plus de 120 000 enregistrements d'espaces
– plus de 1 800 000 enregistrements d'articles / éléments matériels
– près de 70 000 enregistrements de microfilms
– plus de 100 000 enregistrements de lecteurs
– près de 45 000 enregistrements de demandes.

Référentiels d'indexation
Le travail relatif aux référentiels d'indexation a concerné trois domaines :
– l'élaboration proprement dite des référentiels ;
– la migration des bases de données du Minutier central ;
– la mise en conformité des instruments de recherche.

Dans un premier temps, le travail a consisté à étudier la documentation relative à l'indexation (normes, référentiels existants, outils de production en XML, pratiques des Archives nationales). Une évalution du volume et de la structure de chaque référentiel a également été menée.

Dans un second temps, l'élaboration des référentiels s'est organisée autour de groupes de travail : l'un pour les index « matières » après 1789, l'autre pour les fonctions/rôles/activités. Compte tenu du nombre important de référentiels prévus, la réflexion s'est en premier lieu concentrée sur la définition précise du contenu et de l'utilisation de chaque référentiel.

À la fin de l'année 2012, une première version de chaque référentiel a été finalisée afin d'alimenter la mise en production de la version 2 du SIA.

La consultation dématérialisée (numérisation et mise en ligne)

Malgré des opérations tests existantes, les Archives nationales souffraient d'un important déficit par rapport à l'offre numérique d'autres institutions patrimoniales. Elles ont donc engagé, à la faveur de la construction du site de Pierrefitte-sur-Seine, plusieurs chantiers afin d'accroître de manière importante leurs ressources en ligne.

Cette première campagne pluriannuelle de numérisation s'est achevée pour les dernières phases de prises de vue à la fin de l'année 2011. L'année 2012 a été consacrée aux derniers contrôles et à la mise en ligne des images numériques produites lors de la fin de campagne.
Ainsi, à la fin de l'année 2012, 5,5 millions d'images numériques sont disponibles sur le site Internet des Archives nationales. L'accès aux images numérisées s'effectue via l'instrument de recherche et la Salle des inventaires virtuelle.

La volonté de mettre en ligne un nombre important de documents numérisés s'est traduite par une nette et immédiate augmentation des consultations du site Internet des Archives nationales et du nombre de pages numérisées consultées. Ainsi entre l'année 2011 et 2012, le nombre de visiteurs différents du site Internet a progressé d'un quart. Le nombre de pages numérisées a augmenté dans les mêmes proportions pour la même période.

- **Année 2011**
  Nombre de visiteurs différents du site Internet : 515 000
  Nombre de pages numérisées consultées : 4 700 000

- **Année 2012**
  Nombre de visiteurs différents du site Internet : 600 000
  Nombre de pages numérisées consultées : 5 500 000

La mise en ligne de ces documents très sollicités permet également de satisfaire, en partie, la très forte demande de reproductions de documents.

Les orientations du nouveau PSCE privilégient la numérisation et la mise en ligne de fonds moins volumineux et en lien avec un programme scientifique de traitement et valorisation.

L'action pédagogique

Le service éducatif accueille aujourd'hui près de 13 000 scolaires chaque année.



Dans le cadre des ateliers proposés, les deux années 2011-2012 ont vu se développer les partenariats avec des établissements patrimoniaux et scolaires d'Île-de-France, dans l'optique de l'ouverture du site de Pierrefitte.

La sensibilisation et la formation des enseignants ont continué à susciter beaucoup de sollicitations avec l'implication croissante du service éducatif dans des plans académiques de formation Paris-Créteil-Versailles, l'organisation du « Mercredi des Archives », des rencontres académiques organisées à Pierrefitte, des rencontres inter-académiques, etc.

Les actions de développement des publics se sont poursuivies, notamment avec le réseau des acteurs du champ social et les dispositifs Culture-Handicap. En 2012, de nouvelles actions ont été lancées sur le plan de l'accueil des jeunes sous main de justice.

Deux journées d'étude ont été organisées les 26 janvier 2011 et 24 janvier 2012 aux Archives nationales. La première, élaborée en partenariat avec l'Association des professeurs d'histoire et géographie (AGPHG), à l'occasion de son centenaire, intitulée « Enseigner avec des documents d'archives », rassemblait universitaires, archivistes et acteurs de services d'action culturelle et

pédagogique. La seconde, consacrée à « L'éducation au patrimoine : de la recherche scientifique aux pratiques pédagogiques », réunissait les Archives nationales, les universités de Toulouse-le-Mirail et de Lille-Nord-de-France, et les éditions du Septentrion, à l'occasion de la sortie de l'ouvrage *Le service éducatif des Archives nationales. Par chemins de traverse,* de Christophe Barret, Véronique Castagnet et Annick Pegeon.
À la rentrée scolaire 2012, le rectorat de Créteil a accepté d'accorder trois heures supplémentaires à un enseignant afin qu'il puisse participer à la mise en place et au développement du service éducatif installé maintenant à Pierrefitte-sur-Seine, mais rayonnant toujours sur les trois sites.
La ministre de la Culture a sollicité l'attribution d'au moins un poste à temps plein afin que les actions et démarches éducatives puissent se développer sur tout le territoire francilien et au-delà. Il serait aussi souhaitable que l'opération « classe-archives » menée de 2009 à 2011 puisse être renouvelée. Un plan d'actions pour les quatre années à venir sera proposé prochainement.

Parcours permanent et expositions temporaires : la diversification des thématiques





Les Archives nationales ont développé depuis plus de cent quarante ans une longue expertise en matière culturelle avec la création, en 1867, d'un musée destiné à présenter les documents les plus emblématiques conservés par l'institution. Cette expertise de mise en regard innovante des documents et de scénographie d'expositions d'archives, associée à une programmation audacieuse en prise avec son époque, a permis aux Archives nationales de maintenir et d'accroître, malgré le contexte du déménagement des fonds, le niveau de fréquentation pour ses expositions.

L'action culturelle des Archives nationales se développe autour d'un parcours permanent qui renoue avec la présentation de documents tirés des collections du musée des Archives nationales, scénographiée dans les salons de l'hôtel de Soubise par Régine Pernoud aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale. Ce dispositif a été complété au cours des décennies, et particulièrement en 2011-2012, par les nouveaux aménagements de la salle Empire, consacrée aux contenants d'archives, de la salle du Dais et du grand cabinet du prince, ouvert en octobre 2012. Tout cela préfigure les nouveaux espaces d'ores et déjà programmés dans le PSCE.

Au-delà du parcours permanent, l'année 2011 a été marquée par la présentation de deux grandes expositions à l'hôtel de Soubise : *Dans l'atelier des Menus plaisirs du roi*, du 18 janvier 2011 au 24 avril 2011 ; *Fichés ? Photographie et identification du Second Empire aux années soixante*, du 27 septembre 2011 au 23 janvier 2012.

Ces présentations de documents graphiques, comme les dessins de l'administration des Menus plaisirs sous l'Ancien Régime, et d'archives dites « administratives », comme les fiches d'identité ont montré à quel point l'éventail des possibilités d'expositions d'archives est étendu.

L'exposition *Fichés ?* a été distinguée par le « Prix de l'exposition de l'année », décerné pour la première fois par le magazine *Historia*. Par cette récompense, le jury, présidé par Isabelle Couturier, a voulu souligner le succès populaire (plus de 60 000 visiteurs), l'ambition du sujet, le sérieux du propos scientifique, le caractère didactique et original du parcours de visite et de la scénographie.

On a pu noter, pour cette dernière exposition, une très forte proportion de jeunes visiteurs (18-25 ans), phénomène très encourageant pour l'avenir, et l'importance de la couverture médiatique (y compris via les réseaux sociaux). Par ailleurs, la société Photomaton France, qui avait mis à la disposition des visiteurs une cabine destinée à la délivrance d'un « souvenir » de l'exposition (une fiche de police…), a annoncé près de 8 000 impressions de photographies.

Deux expositions-dossiers ont été présentées au rez-de-chaussée de l'hôtel de Soubise, toutes deux liées au calendrier des Commémorations nationales : *L'affaire des templiers*, au printemps, et *Georges Pompidou*, durant l'été.

En 2012, deux grandes expositions ont constitué les événements de l'année : *Des Minutes qui font l'histoire* (12 avril-16 juillet 2012), dont le commissariat scientifique a été assurée par le Minutier central et qui a attiré près de 51 000 visiteurs, et *La demeure médiévale à Paris* qui sera présentée jusqu'au 14 janvier 2013.

Pour la première fois, à l'occasion de l'exposition *Des minutes qui font l'histoire*, les Archives nationales ont conçu et réalisé un module « Archives en 3D » qui présentait aux visiteurs la reconstitution de la lecture d'un contrat de mariage au XVIe siècle.

Plusieurs expositions conçues et réalisées par d'autres institutions ou partenaires ont été également présentées au rez-de-chaussée de l'hôtel de Soubise :
– *Stains*, photographies de Benoît Grimbert, du 3 avril au 12 juin, en partenariat avec la Fondation Culture et diversité et les Rencontres chorégraphiques de Seine-Saint-Denis, exposition présentée à l'occasion de la publication de l'ouvrage *Pierre, feuille, ciseaux* de Maylis de Kerangal ;
– *Mémoire sensible*, exposition des œuvres en béton de Mylène Guermont, du 31 mai au 2 juillet ;
– *Esprit(s) des lieux*, exposition de photographies sur le quartier du Trocadéro, produite par le musée des Monuments français, du 3 juillet au 18 septembre ;
– *Sauver les enfants*, 1938-1945, exposition produite par l'Organisation du sauvetage des enfants (OSÉ), du 2 octobre au 27 novembre ;
– *La Lituanie à travers les cartes*, du 11 décembre 2012 au 12 février 2013.
Par ailleurs, le hall d'exposition de Pierrefitte a été utilisé une première fois, à l'automne 2012, pour présenter les photographies de Gilles Raynaldy ; dans le hall du Caran, sur le site de Paris, des expositions sur panneaux en provenance des archives départementales ou d'autres services associés sont régulièrement accueillies (cinq expositions en 2011, quatre expositions en 2012, provenant des archives départementales de la Corrèze, de l'Essonne, de la Savoie, du Val-de-Marne, mais aussi du Centre d'archives du féminisme, de l'académie de Villefranche et du Beaujolais, ou du Conseil supérieur du notariat).

Grâce à ces manifestations, 153 000 visiteurs ont fréquenté le site de Soubise (musée des Archives nationales) en 2011, soit un nombre en forte augmentation par rapport à l'année 2010 (+ 18 %). Ce taux de fréquentation s'est encore légèrement accru en 2012 (157 000 visiteurs) alors même que le début du déménagement du site parisien aurait pu réduire l'attractivité du site.

Concernant l'hôtel de Rohan, une convention liant le ministère de la Culture et de la Communica-

tion, la Banque de France (propriétaire) et le World Monuments Fund (mécène) a fixé les termes du projet de remontage du décor de l'ancienne chancellerie d'Orléans au rez-de-chaussée de l'hôtel. Après restauration des façades de l'hôtel d'une part et des décors d'autre part, les Archives nationales auront la responsabilité d'organiser l'accueil du public dans ces nouveaux espaces. Décision a par ailleurs été prise fin 2012 par les Archives nationales de reprendre l'organisation de visites du premier étage de l'hôtel.

Le succès des grands événements culturels



Animation de Skertzò © Stéphane Méziache

C'est à l'occasion des grandes manifestations nationales, pilotées par le ministère de la Culture et de la Communication, que les Archives nationales parviennent à dévoiler au plus grand nombre la richesse de leur patrimoine et la diversité de leur offre culturelle. En 2011 et 2012, les Journées européennes du patrimoine, la Fête de la musique et la Nuit des musées ont été des moments importants de rencontre avec le public. L'ouverture des jardins du quadrilatère du Marais a permis, en 2011, la première participation de l'institution aux Rendez-vous aux jardins.
24 800 visiteurs en 2011 et plus de 25 000 en 2012 ont fréquenté ces événements.

Les Journées du patrimoine mobilisent une grande partie des agents des Archives nationales. La visite des Grands dépôts demeure « l'attraction » qui obtient le plus de succès, mais les ateliers pédagogiques pour les jeunes publics attirent toujours autant les visiteurs. Ces Journées permettent, en effet, de présenter, sous forme d'ateliers ou de visites-conférences, les différents métiers liés aux archives, les espaces de conservation et des documents originaux.





Lors des Journées 2011, dans ce souci de montrer l'expertise des métiers des archives, a été présenté « l'envers du décor », une visite libre du montage de l'exposition : *Fichés ? Photographie*

et identification (1850-1960). Pour les Journées 2012, le site de Fontainebleau a proposé aux visiteurs à la fois de (re)découvrir des documents dont la communication avait été longtemps suspendue du fait de leur conservation dans d'anciens bâtiments de l'OTAN dits « du Peigne », et de s'immiscer dans les métiers d'archives en exposant le travail photographique réalisé dans le cadre du projet artistique et ethnographique *Métamorphoses et innovation*.

La Nuit des musées permet de créer des animations artistiques. En 2012, les Archives nationales ont proposé l'éclairage dynamique et en trois dimensions de la façade de l'hôtel de Soubise, réalisé par la société Skertzò.

Au-delà des manifestations nationales, les Archives nationales participent également aux événements organisés par la Ville de Paris comme, par exemple, la Nuit blanche (en 2012) ou le festival des cultures juives (2011 et 2012).

À l'occasion de la 11e Nuit blanche, la cour d'honneur de l'hôtel de Soubise a été le théâtre d'une scénographie autour de la bulle. Avec le soutien du magazine *Grazia*, Bubble your Life a investi les Archives nationales pour une féérie de petites et grandes bulles dans une ambiance musicale pop afin de créer un véritable lieu de détente et un espace de jeux original pour les enfants.



Pour répondre à cette attente toujours grandissante d'un large public, le département de l'action culturelle et éducative a mis en place en 2011, tout le long de l'année et sans attendre les grandes manifestations culturelles nationales, des visites indivuelles et collectives des Grands dépôts historiques. Ces visites ont lieu le 1er samedi de chaque mois ou les premier et dernier mercredis.

De même, une programmation musicale anime régulièrement l'hôtel de Soubise. Le partenariat déjà ancien avec l'association Jeunes Talents s'est trouvé étoffé avec la mise en place, en 2012, de soirées consacrées au piano qui viennent s'ajouter aux mercredis baroques, aux concerts du samedi soir et, bien sûr, au festival du mois de juillet.

Les medias sociaux



Pour aller à la rencontre de son public et mieux diffuser ses richesses, les Archives nationales ont créé en 2011, une page Facebook. Leur présence dans les médias sociaux permet, outre la diffusion d'informations relatives aux activités et manifestations organisées par les Archives nationales, l'échange interactif avec leur public. Cette page Facebook a fait l'objet depuis son lancement de 2500 mentions « J'aime ».

Forte de ce succès, les Archives nationales ont ouvert, depuis le 28 novembre 2012, un compte Twitter (@ArchivesnatFr) et un compte Pinterest (Archives nationales) pour accroître la visibilité de l'institution et communiquer d'autres contenus (par exemple des contenus iconographiques sur Pinterest).

Bilan 2011-2012

L'action des Archives nationales en faveur des publics s'exerce sur plusieurs fronts :
– diversification de l'offre culturelle : participation aux grands événements culturels, renouvellement de la médiation muséographique, diversité de l'offre pédagogique ;
– amélioration de l'accès aux documents : nouveau système d'information, dématérialisation des instruments de recherche, formation des lecteurs, consultation dématérialisée par numérisation des documents originaux, présence dans les médias sociaux.

Chiffres de fréquentation

- **Entrées aux expositions**
  2011 : 178 000
  2012 : 170 000

- **Nombre d'élèves et étudiants accueillis**
  2011 : 13 000
  2012 : 13 000

- **Fréquentation du site Internet**
  2011 : 515 000
  2012 : 600 000

- **Fréquentation salles de lecture**

- Nombre total de communications
  2011 : 136 500
  2012 : 130 000

  > Nombre de communications - Paris
  2011 : 123 000
  2012 : 123 000

  > Nombre communications - Fontainebleau
  2011 : 13 500
  2012 : 7 000

- Nombre de séances de travail
  2011 : 39 600
  2012 : 36 600

  > Nombre de séance de travail - Paris
  2011 : 37 400
  2012 : 35 000

  > Nombre de séances de travail - Fontainebleau
  2011 : 2200
  2012 : 1600

Le dynamisme de l'effort des Archives nationales en direction des publics a permis de maintenir la fréquentation culturelle et celle des lecteurs en salle de lecture dans un contexte de déménagement. En effet, le léger fléchissement des consultations en salle de lecture, dû aux conséquences du déménagement des fonds vers Pierrefitte-sur-Seine et à la mise en indisponibilité temporaire des documents, est limité. Cette légère baisse est largement compensée par l'augmentation très nette des consultations de documents numérisés.

Perspectives 2013

- Ouverture du site de Pierrefitte au public : salle de lecture, visites, expositions, conférences, accueil pédagogique ;
- Ouverture de la salle des inventaires virtuelle ;
- Ouverture d'un nouveau portail Internet ;
- Définition des grands principes d'une politique des publics coordonnée pour l'ensemble des Archives nationales.

Accueillir et conserver les archives d'aujourd'hui et de demain





Une collecte raisonnée et volontariste : bilan de la collecte d'archives publiques et privées

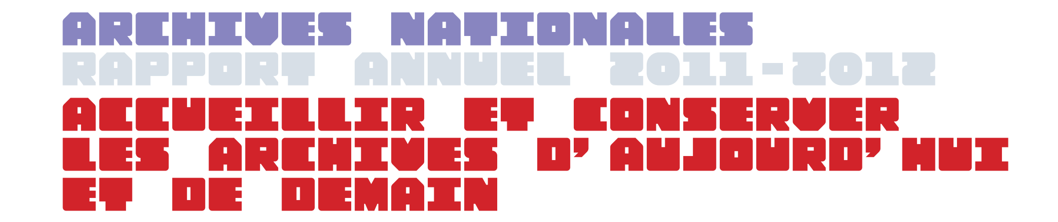
Depuis la fin des années 1980, les Archives nationales ont été entravées dans leur mission de collecte par un manque de place patent dû à la saturation des magasins dévolus à la conservation des archives, doublée, pour certains d'entre eux, d'un état de vétusté voire d'une inadaptation incompatible avec cette fonction. La livraison d'un nouveau bâtiment à Pierrefitte et la libération d'espaces de conservation sur les sites de Paris et Fontainebleau vont permettre de reprendre une politique de collecte active sur les trois sites des Archives nationales.

L'année 2012 a permis d'établir la base de nouvelles relations entre les départements de la direction des fonds et les Missions des Archives de France placées auprès des ministères. La stratégie de collecte, définie à l'échelle de l'institution en concertation avec l'ensemble des partenaires des Archives nationales, est, en effet, aujourd'hui réfléchie au sein d'instances régulières de rencontres, telles que le comité de collecte et les comités de suivi (cosui) réunissant les services des Archives nationales (service des entrées, départements scientifiques) et les Missions des Archives de France.
Le Système d'information archivistique symbolise cet interface avec les Missions et permet en outre de gérer l'entrée elle-même en produisant automatiquement un registre unique des entrées de fonds aux Archives nationales à partir des informations précédemment fournies.

Les données quantitatives de collecte qui suivent donnent une rapide indication du taux d'activité de l'institution dans une période de profond renouvellement.

• **Année 2011**
Archives publiques : 4300 mètres linéaires
Archives privées : 224 mètres linéaires
Archives notariales : 33 mètres linéaires

• **Année 2012**
Archives publiques : 3000 mètres linéaires
Archives privées : 200 mètres linéaires
Archives notariales : 2 mètres linéaires



Le fléchissement des chiffres de la collecte en 2012 s'explique par le ralentissement souhaité des entrées afin de gérer au mieux l'interface entre le déménagement des fonds et les nouvelles entrées. La prise en charge des entrées d'archives publiques a été suspendue le 31 décembre 2011 à Fontainebleau. Après un arrêt de quelques mois, l'activité de collecte a pu reprendre sur le site de Pierrefitte, dès juin 2012. Une reprise rapide s'imposait en effet en cette année d'élection présidentielle.
Malgré les contraintes logistiques dues au déménagement des fonds sur le site de Pierrefitte, le calendrier prévisionnel élaboré en fin d'année 2011 a pu être respecté, avec 2 000 mètres linéaires pris en charge.
La reprise des entrées d'archives publiques sur le site de Fontainebleau a repris à la fin de l'année 2012, selon les critères retenus pour la répartition des fonds sur trois sites (archives sérielles et nominatives). La reprise de la collecte de minutes des notaires parisiens a commencé dès l'automne 2012 à Paris, de manière à atteindre, d'ici 2016, l'objectif des 9 kilomètres linéaires de reprise d'arriérés annoncés dans le PSCE.

Cette imposante masse que représentent les documents versées aux Archives nationales en 2011 et 2012 illustre l'amplitude de l'action publique de l'État.
Ainsi, en juin 2012, les Archives nationales ont accueilli le fonds du quinquennat de Nicolas Sarkozy. Afin de pouvoir anticiper au mieux la collecte des cabinets à la suite des élections du printemps 2012, les Missions des Archives de France au sein des ministères avaient versé dès 2011 d'importants fonds de cabinets ministériels précédents :

– Cabinet de Dominique Bussereau, ministre de l'Agriculture et de la Pêche de 2004 à 2007
– Cabinet de Brigitte Girardin, ministre de l'Outre-mer de 2002 à 2005
– Cabinet de Rachida Dati, ministre de la Justice et garde des Sceaux de 2007 à 2009
– Cabinet de Michèle Alliot-Marie, ministre de la Justice et garde des Sceaux de 2009 à 2010
– Cabinet de Jean-Pierre Rafarin, Premier ministre de 2002 à 2005

Parallèlement aux entrées des archives de cabinet et des fonds présidentiels, moment d'archivage particulièrement intense, les Archives nationales ont continué à recevoir régulièrement les documents produits par les services des différents ministères. Ils témoignent non seulement de la multiplicité de l'action administrative sur le territoire, mais aussi de la diversification et de la mutation des structures administratives.
Dans les documents collectés en 2011 et 2012, se trouvent divers supports, richesse du patrimoine archivistique et défi pour la conservation. Ainsi, dans le fonds de la Galerie nationale du Jeu de paume, a été archivée la collection des affiches des expositions présentées entre 1991 et 2003 et dans le fonds de l'Opéra-Comique, la collection photographique qui couvre les spectacles de l'Opéra dans et hors les murs de 1966 à 2006.

Ces entrées d'archives publiques sont complétées par une politique de collecte d'archives privées qui a été marquée, ces dernières années, par l'entrée de fonds d'intérêt historique national. Cette politique volontariste se développe en direction des fonds d'archives des hommes politiques du XXe siècle, des fonds de familles, des archives privées d'architecture en lien avec la Cité de l'architecture et du patrimoine. Sont ainsi entrées par voie de dons ou de dépôts les archives d'Alain Peyrefitte ou, encore, de Simone Veil.

Répondre aux enjeux de l'archivage demain : le projet VITAM d'archivage électronique

Les Archives nationales sont l'un des premiers services d'archives du monde à avoir pris en compte très tôt la question des archives électroniques. Le système de conservation et stockage des archives nouvelles constituées par l'électronique *CONSTANCE*, dédié au traitement de ce type de documents, a en effet été créé dès 1983. En 30 ans, il aura permis de collecter et de conserver sans aucune perte près de 15 téraoctets, parmi lesquels figurent des données informatiques remontant aux années 1950.

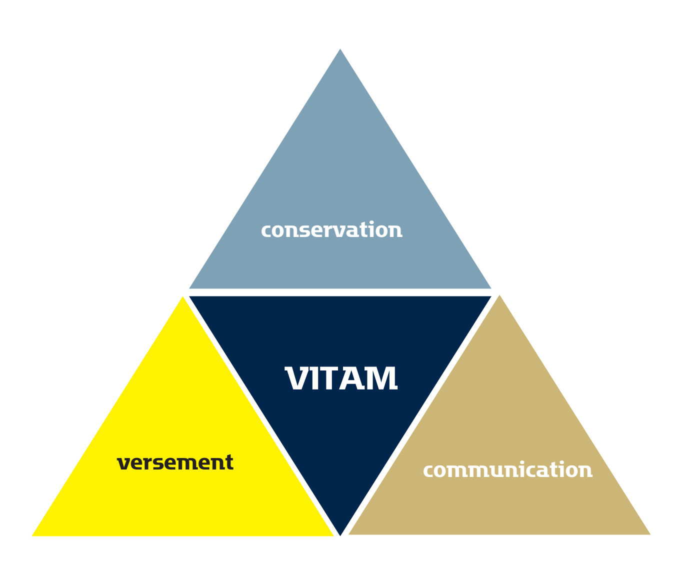
Ce système doit aujourd'hui évoluer pour s'adapter aux exigences d'une production électronique qui ne fait que croître et se diversifier. L'utilisation généralisée des outils informatiques au sein des services de l'État, le développement de l'e-administration, la multiplication des projets de dématérialisation, le passage au numérique dans le domaine de la photographie et de l'audiovisuel, le succès des moyens d'échanges électroniques et des médias sociaux sont les marqueurs principaux de cette évolution.

Cette mutation transparaît dans les caractéristiques des versements d'archives électroniques effectués aux Archives nationales depuis quelques années. Par rapport aux années 1980 et 1990, le nombre de fichiers collectés a considérablement augmenté, de même que le poids total de ces données. Le premier point s'explique notamment par la part croissante des fichiers de bureautique, le second par les transferts plus nombreux de fichiers de plus grande taille (images, documents audiovisuels…).
Cette tendance ne peut que se renforcer dans les années à venir. Au début des années 2020, on estime qu'il faudra faire face à la nécessité de gérer plusieurs pétaoctets (milliers de téraoctets) d'archives électroniques publiques à vocation historique.
Mettre à niveau les moyens d'assurer la collecte, la conservation et la diffusion de ces documents représente donc un enjeu essentiel pour l'avenir des Archives nationales.

L'institution s'est emparée de cette problématique, en faisant de l'archivage électronique l'un des axes majeurs de son programme scientifique, culturel et éducatif, et en décidant la création d'un département de l'archivage électronique et des archives audiovisuelles, pour mettre en œuvre cette politique.

Cette volonté s'est également traduite par le lancement d'un projet destiné à mettre en œuvre un nouveau système d'archivage au sein des Archives nationales. Ce projet, dénommé VITAM (Valeurs immatérielles transférées aux Archives pour mémoire), a pour ambition d'introduire davantage d'automatisation à toutes les étapes de la chaîne (récupération, pérennisation, exploitation des données).
Au sein du ministère de la Culture et de la Communication, le projet VITAM est mené conjointement avec la sous-direction des systèmes d'informations, qui en assure la maîtrise d'œuvre. Il bénéficie également du soutien du Service interministériel des Archives de France.
Comme l'archivage électronique à vocation historique est une problématique partagée avec les services d'archives et les services informatiques d'autres ministères, le projet VITAM s'inscrit également dans une logique interministérielle. Il associe donc le ministère des Affaires étrangères, le ministère de la Défense et le ministère de l'Économie et des Finances, dans une coopération qui se traduit par la réunion de comités de suivi du projet et par la rédaction de documents communs destinés à alimenter de futurs cahiers des charges.
Après une première phase d'études menée depuis 2011, les parties prenantes du projet ont, en effet, lancé à l'automne 2012 la phase d'analyse des exigences fonctionnelles et techniques. L'année 2013 devrait voir un approfondissement de ce travail, avec l'appui d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. Sous réserve des disponibilités budgétaires, l'objectif des Archives nationales est de disposer d'un nouveau système opérationnel à l'horizon 2015-2016, la période intermédiaire étant gérée par une stabilisation des outils existants.

Pendant la mise en œuvre de ce projet, le département de l'archivage électronique et des archives audiovisuelles s'efforce de poursuivre ses activités de collecte, de description et de conservation.
En interne, le service a ainsi procédé, en 2011-2012, à la migration de l'ensemble des données vers de nouveaux supports de stockage, afin d'assurer leur pérennisation. Cette migration (la cinquième en 30 ans) a demandé 18 mois de travail.
En appui ou en préparation des missions de collecte, plus d'une trentaine d'actions de conseil ont été menées auprès des services producteurs d'archives électroniques, ou auprès des Missions placées auprès des ministères. Parmi ces opérations, figurent notamment la participation au recensement des applications du ministère de la Culture et de la Communication (projet SA2), ou encore la préparation de l'archivage de différentes applications et bases de données. Au sein même des Archives nationales, une politique active a été réalisée pour promouvoir l'archivage électronique (publication de guides, définition de règles de nommage des fichiers, archivage de la base CARAN...), en partenariat étroit avec les responsables de la mise en œuvre du records management.



Conservation curative et préventive

L'année 2011 a connu une activité soutenue dans les domaines de la restauration, de la production d'images, de la numérisation de documents et de l'organisation d'une photothèque professionnelle, fruit d'un travail de conception et d'analyse de trois ans (235 000 phototypes analysés et reconditionnés). Le département de la conservation a progressivement intégré les compétences et missions des chantiers transversaux liés au « chantier des fonds » mis en place avec la création du service à compétence nationales et le projet Pierrefitte.

- Nombre de documents restaurés : 3 676
- Nombre d'images produites : 20 000
- Numérisation de documents (nombres d'images) : 500 000
- Photothèque (nombre d'images décrites) : 33 000

De nouveaux ateliers

Avec la mise en place du nouvel organigramme, le département de la conservation a intégré la nouvelle direction de l'appui scientifique. À cette occasion, il a renforcé sa position de service « support » en préparant et en réalisant son installation sur les trois sites des Archives. La





première étape a été le rattachement des photographes du site de Fontainebleau à l'atelier de photographie (et non plus au service bellifontain des nouveaux supports) à la fin de l'année 2011, puis est intervenu le rattachement de l'atelier de restauration des sceaux (dépendant auparavant de la Section ancienne) dans le courant du mois de mars 2012. Le site de Fontainebleau a également vu l'arrivée d'un agent, technicien d'art restaurateur, pour assurer à temps plein les missions de conservation préventive et de restauration.
À la fin de l'année 2012, après l'atelier de conservation préventive (déployé sur les trois sites des Archives depuis le mois d'octobre), l'atelier de photographie est présent sur les trois sites avec l'arrivée des agents à la fin du mois de novembre 2012. Les derniers équipements sont installés dans le courant du mois de décembre. L'atelier de restauration, quant à lui, prend forme sur le site de Pierrefitte : il sera effectif à la mi-janvier 2013. L'installation des équipements dans les ateliers (conservation, restauration, photographie) du site de Pierrefitte a été facilitée par une grande opération de recensement des matériels et des stocks. Les matériels ont ainsi pu être répartis sur les trois sites et des marchés ont été rédigés pour acquérir les équipements manquants.
Pour l'atelier de photographie, le déménagement ouvre une nouvelle ère puisqu'il a été l'occasion de renouveler considérablement le parc de matériels (numériseurs moyen et grand format, plateaux magnétiques et aspirants, imprimante grand format).

Quelques exemples d'opérations sur les fonds

Outre les opérations de traitement des fonds menées dans le cadre du « chantier des fonds » préalable au déménagement, d'autres opérations originales de conservation préventive ont été pilotées par le département de la conservation.

Bulles des archives de l'archevéché de Paris

Cotées 1/A6/1 et 2,61 bulles des archives de l'archevêché de Paris ont fait l'objet d'un travail de restauration, de reconditionnement et de numérisation. Cette opération a vu la collaboration combiné de l'ensemble des ateliers du département de la conservation.
Les bulles des archives de l'archevêché sont pour la plupart en parchemin scellé d'une bulle de plomb. D'autres documents, en nombre plus restreint, côtoient les chartes au sein de la même boîte. Il s'agit de brefs, de diplômes et de cahiers en papier, imprimés ou manuscrits. Cette typologie de documents ne présente pas de problème de conservation, sauf un empoussièrement généralisé.
Les dégradations observées sur les chartes elles-mêmes sont principalement mécaniques. Afin que leur conditionnement par l'atelier de conservation préventive puisse se faire dans les meilleures conditions, la mise à plat en atelier de restauration a été effectuée. Enfin, deux bulles ont été diagnostiquées dans un état très avancé de la maladie du plomb.
Les restaurateurs-relieurs et doreurs ont participé à ce vaste programme par le nettoyage à sec et la mise à plat de 61 bulles. À la fin de l'opération, elles ont aussi fait l'objet d'une numérisation.

Fonds de l'Institut français d'histoire sociale
À l'automne 2012, les équipes de la conservation préventive et du service de la régie des fonds ont mené sur le site de Paris une importante opération de reconditionnement de documents de l'Institut français d'histoire sociale (IFHS) en vue de leur transfert vers le site de Pierrefitte.
Pour sécuriser le déménagement de ces documents, une centaine de dossiers et d'objets ont été conditionnés. Certains ont même fait l'objet de conditionnements et de calage sur mesure (87 boîtes et 23 portefeuilles).

Opérations de transfert de support
L'année 2012 a vu la fin du marché de microfilmage au 31 août. Un nouveau marché a été rédigé et notifié à la mi-novembre. Les procédures de suivi ont été entièrement revues et la programmation, établie au dernier trimestre 2012, est prête à être réalisée dès le mois de janvier 2013.
Le département de la conservation a également piloté la préparation d'un marché de numérisation pluriannuel en quatre lots qui doit permettre d'encadrer l'ensemble des projets.
Au cours de l'année 2012, l'expertise dans ce domaine de ce département lui a permis à plusieurs reprises d'apporter des conseils en matière de préparation des fonds, de réalisation de fichiers de récolement, de mise en place de protocoles techniques ou de formation au contrôle de numérisation. Ce fut le cas auprès des agents de l'Assemblée nationale qui réalisent une opération de numérisation et de valorisation sur des documents de la série C se rapportant à la Première Guerre mondiale. C'est également le cas des équipes engagées, au sein du LabEx Patrima, dans le projet Verspera relatif à la numérisation des plans du château de Versailles.

Les archives audiovisuelles
Entre janvier 2011 et juillet 2012 a été conduit un important travail de reprise en main des archives audiovisuelles : bilan sanitaire permettant de déterminer les urgences de migrations et de numérisations, étude de faisabilité de la réunion des fonds de Paris et de Fontainebleau et préfiguration d'un service unique opérationnel, identification ou contrôle de l'identification de l'ensemble des supports conservés à Paris, dont la gestion était interrompue depuis 2004. La reprise complète des inventaires des archives audiovisuelles conservées à Paris a permis de décrire les 5 000 supports entrés aux Archives nationales ces dernières années et stockés en vrac. Ce travail a été effectué avec l'aide des responsables des fonds de la Section du XXe siècle et des Archives privées.

La photothèque
L'année 2011 a été consacrée au travail, entamé en 2009, de reconditionnement et de description des photographies argentiques en vue de leur versement dans une nouvelle base de gestion de la photothèque. Ainsi, en 2011 ont été décrites et reconditionnées 33 053 photographies.
Ce travail s'inscrit dans la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des images argentiques et numériques conservées au sein du département de la conservation. Réalisée dans le cadre d'un marché rédigé en 2011, l'acquisition de ce nouveau logiciel permet désormais aux trois ateliers (Paris, Fontainebleau, Pierrefitte) de fonctionner sur le même modèle documentaire. La base regroupe en effet l'ensemble des informations documentaires auparavant contenues dans divers fichiers et logiciels, selon les sites. Elle permet encore une immatriculation unique des clichés, indépendamment du circuit de production. Enfin, les informations documentaires saisies sont peu à peu harmonisées avec les différents référentiels du système d'information archivistique. La publication – en interne – des premiers clichés hébergés dans cette base doit intervenir dans le courant du premier semestre 2013.

La sauvegarde du fonds Météo France et le désamiantage du bâtiment dit « Peigne »
La réussiste de l'opération de sauvegarde d'un fonds majeur pour la compréhension du climat et pour l'analyse de la dérégulation climatique contemporaine, conservé dans d'anciens bâtiments de l'OTAN amiantés, tient dans l'expertise sur les traitements spécifiques à mettre

en œuvre dans une problématique liée à la présence d'amiante, l'inventivité des procédures de conservation mises en place en corrélation avec la vérification de l'analyse des contenus et un montage administratif innovant associant plusieurs partenaires d'horizons divers.

L'opération s'est déroulée en plusieurs étapes :

- ***Février 2011*** : convention de recherche sur 3 ans renouvelables, « sauvegarde des données météorologiques anciennes » (1800-1960) entre les Archives nationales et Météo France (dépoussiérage, désamiantage de 2 kilomètres d'archives historiques stockées dans le bâtiment de l'OTAN et inaccessibles depuis 2005, conservation préventive, traitements documentaires, numérisation, valorisation).
- ***Mai 2011*** : le projet est retenu par le mécène, la Fondation BNP Paribas, et une convention tripartite de mécénat est signée entre les Archives nationales, BNP Paribas et Météo France (350 000 euros pour les actions menées par les Archives nationales, dont l'essentiel porte sur le traitement sanitaire, 450 000 euros pour Météo France).
- ***31 janvier 2012*** : plus de 50 % des fonds de Météo France sont ainsi extraits et font l'objet de traitements sur l'exercice 2012. L'opération est relayée par la communication institutionnelle du ministère et les médias nationaux et internationaux. Elle bénéficie du soutien des plus grands noms de la recherche sur le climat.

Les études qui visaient à établir une cartographie sanitaire des risques microbiologiques et des risques d'amiante dans les bâtiments de l'OTAN à Fontainebleau ont été réalisées en 2009 et 2010, aboutissant à la mise en œuvre, en 2011, de trois protocoles de traitement et au transfert des fonds des ministères, dont un a été réalisé entre les mois de juillet 2011 et janvier 2012.

Il a consisté en :
– un dépoussiérage en zone non amiantée,
– un reconditionnement et un transfert des fonds d'archives, pour un coût de 171 000 euros.

L'opération a fait l'objet d'un marché exécuté par la société ARES, association d'insertion, sous maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage des Archives nationales. Cette opération concernait uniquement des fonds ne comportant aucune fibre d'amiante, tant sur les cartons que sur les archives, d'après la cartographie établie en 2009.

Les opérations de conservation préventive et curative sont indissociables des opérations de traitement documentaire. Les comptes rendus d'observation quotidiens (CRQ) depuis le XIXe siècle ont fait l'objet d'un contrôle de conformité documentaire portant sur 1399 cartons (194 stations météorologiques), et d'un sanglage par année sur les fonds transférés et dépoussiérés en 2011–début 2012. L'inventaire météorologique a été réalisé sur 74 cartons. Le même travail a été entrepris pour les observations des postes bénévoles depuis le XIXe siècle, sur cinq versements (sélection d'un échantillon de neuf écoles normales d'instituteurs sur 90). En 2013, 318 cartons seront traités. Un inventaire détaillé de ce versement par ville et type d'observation est prévu dès janvier 2013.

Numérisation des compte rendus d'observation quotidiens :
– 1er lot de 98 000 vues en phase terminale,
– 2e lot en cours de préparation pour envoi en février 2013. À ce jour, 100 000 vues déjà prêtes,
– Hôpitaux militaires en cours de préparation,
– 49 vues numérisées par les photographes du site de Fontainebleau.

Restauration : 42 documents restaurés, 58 documents en attente.

La phase 2, liée au protocole 2 (cartons d'archives sur lesquels se sont déposées des fibres d'amiante) porte sur 8 kilomètres. Le coût total de la phase 2 est estimé à 1,14 million d'euros. Après attribution du marché en fin d'année 2012, ce chantier démarrera en février 2013.

Le déménagement des fonds





La préparation du déménagement des fonds a débuté en parallèle de la conception architecturale et de la construction du site de Pierrefitte avec la mise en place d'un chantier des fonds.

Ce chantier, qui a débuté en 2007, a compris une part très importante de dépoussiérage et de reconditionnement des documents, de manière à sécuriser les archives les plus fragiles durant les transferts du déménagement.
Cette vaste opération de conservation préventive a été l'occasion de développer et de mettre en place une méthodologie de travail et de définir des protocoles de traitement adaptés et spécifiques aux différentes typologies de documents. À la fin de l'année 2011, les opérations de traitement des fonds se sont achevées. Les objectifs du programme initial de départ, soit 10 kilomètres linéaires à Paris et 20 kilomètres linéaires à Fontainebleau, ont été tenus.





Du récolement au code-barrage

L'organisation des transferts repose sur une connaissance fine et systématique des archives conservées sur les deux sites de prélèvement – Paris et Fontainebleau –, que ces fonds soient destinés à être transférés à Pierrefitte ou, au contraire, à rester sur leur site d'origine. Un outil de gestion a été conçu pour assurer la traçabilité des fonds durant le déménagement, l'Outil autonome de déménagement (OAD).



Le déploiement de cet outil et la migration de toutes les informations recueillies durant le récolement ont permis de procéder, à partir du printemps 2010, au code-barrage systématique des éléments matériels conservés. Cette opération s'inscrit dans un double objectif de traçabilité des archives durant les transferts inter-sites, et durant toutes les procédures de communication des documents, tant en salle de lecture que dans les administrations. L'OAD a permis d'organiser le code-barrage massif des fonds, soit la pose de près de 2 millions d'étiquettes.

Les principes clés du déménagement

Les cinq ans dédiés à la préparation des fonds avant leur déménagement ont enfin été mis à profit pour affiner les principes d'organisation et de suivi des transferts entre les trois sites. Toute la difficulté de l'opération repose, en effet, sur la réunion, à Pierrefitte-sur-Seine, de fonds en provenance de deux sites aux caractéristiques propres, Paris et Fontainebleau.

Des systèmes de cotation et de rangement différenciés : les fonds « anciens » issus de Paris sont ainsi classés et cotés selon le principe du cadre de classement, qui assigne à chaque article une référence signifiante permettant d'identifier son producteur. À Fontainebleau au contraire, en application du principe de gestion des archives contemporaines dont les fonds s'accroissent au fur et à mesure des versements en provenance des producteurs, les fonds sont référencés selon une cotation continue : chaque article est ainsi associé à une cote numérique n'ayant aucune portée significative.

Il a été décidé, en 2010, d'implanter les fonds à Pierrefitte-sur-Seine dans le respect de leur contexte de production, de manière à réunir dans un même espace (étage, magasin), l'ensemble des documents issus d'un même producteur. Seuls font exception à ce principe les supports spécifiques (audiovisuel, électronique, photographies, cartes et plans), justifiant des conditions de conservation adaptées. Le choix de cette implantation « intellectuelle » a joué un rôle déterminant dans la définition du mode de prélèvement et de transfert des fonds à destination de Pierrefitte. Les transferts ont en effet été conçus selon le principe d'une dizaine de « chaînes », correspondant chacune à un grand secteur d'action de l'État (Éducation et Culture, Intérieur et Justice, Environnement et Agriculture…). À chacune de ces chaînes a été affecté un ensemble de magasins à Pierrefitte, destinés à recevoir les fonds en provenance de Paris et de Fontainebleau. Les fonds d'un secteur ministériel donné issus de Paris doivent ainsi être transférés vers Pierrefitte, puis, une fois tous les fonds de ce secteur issus de Paris déménagés, un transfert équivalent est mené sur les fonds de ce même secteur en provenance de Fontainebleau. Les équipes de déménagement doivent prélever les fonds, à Paris et à Fontainebleau, selon le modèle du piochage : les articles d'un même secteur doivent être préalablement rassemblés dans une zone de regroupement, avant d'être transférés ensemble à Pierrefitte, où ils arrivent directement dans l'ordre de leur implantation en magasin.

Afin de limiter la durée globale du déménagement, les fonds de chaque secteur ne sont pas déménagés strictement les uns à la suite des autres, mais en parallèle les uns des autres : les fonds du secteur Éducation-Culture doivent ainsi être prélevés en même temps que les fonds du secteur Environnement-Agriculture.

Les transferts au départ de Paris doivent tenir compte des locaux anciens et peu praticables du

site, et seuls des camions de gabarit moyen (20 et 30 m³) peuvent être utilisés. À Fontainebleau en revanche où les espaces de circulation ont été conçus dès l'origine dans un grand souci de fonctionnalité, le recours au semi-remorque s'est très rapidement imposé.

L'objectif quotidien des transferts au départ de Paris, compte tenu des difficultés de circulation, des ruptures de charge et de la dispersion des fonds entre des bâtiments peu voire mal reliés entre eux, a ainsi été fixé à 150 mètres linéaires et par chaîne ou flux de transfert. Ainsi, à titre d'exemple, si deux équipes de déménageurs travaillent en parallèle sur deux secteurs ministériels différents, les transferts quotidiens doivent atteindre un volume de 150 mètres linéaires par flux, soit 300 mètres linéaires au total.

À Fontainebleau, site plus accessible et plus praticable, l'objectif quotidien a été fixé à 250 mètres linéaires par chaîne, soit, selon la même logique de double prélèvement en parallèle de deux secteurs distincts, un potentiel de 500 mètres linéaires prélevés chaque jour.

La réalisation du déménagement





Rédigé en cours d'année 2011, le cahier des charges de l'opération repose sur les principes essentiels du déménagement : application du principe de chaînes de déménagement dans un ordre précis de prélèvement et d'implantation des fonds, et respect des volumes prédéfinis à transférer quotidiennement sont les principaux critères de sélection du prestataire. Des pistes y ont également été esquissées, de manière à proposer aux sociétés candidates des outils pratiques de suivi, sans pour autant les imposer : il y était ainsi suggéré que le déménageur reprît à son propre usage les code-barres posés sur les articles à l'occasion du récolement des fonds, sans que cette possibilité ne fût cependant une obligation pour la traçabilité des transferts.
À l'issue de la procédure d'appel d'offres, le marché du déménagement des fonds a été attribué à la fin du mois de janvier 2012 à la société Bovis.

Avant le lancement de la phase opérationnelle des transferts, le prestataire a développé un outil informatique spécifique, où sont chargées, au fur et à mesure des prélèvements et des transferts, les données de traçabilité issues du récolement des fonds. Cet outil permet aussi au déménageur de saisir informatiquement la localisation réelle et précise (à la tablette) de chaque article, au fur et à mesure de l'implantation des fonds, et selon des formats de rédaction imposés par les Archives nationales. Ces données sont ensuite récupérées à un rythme mensuel et progressivement intégrées au système d'information des Archives.

L'organisation du déménagement repose sur la volonté de maintenir un niveau maximum de service auprès des publics, ce qui implique de réduire aussi peu que possible les procédures de communication en salle de lecture et auprès des administrations. Fermés à la communication quinze jours seulement avant leur transfert vers Pierrefitte, les fonds sont de nouveau consultables par les lecteurs aussitôt leur implantation physique effectuée et contrôlée sur le plan informatique. Néanmoins, la salle de lecture de Pierrefitte n'ouvrant qu'au début de l'année 2013, une solution transitoire a dû être trouvée pour la consultation des archives transférées entre le printemps et l'hiver 2012. De septembre à novembre 2012, une navette quotidienne a assuré le transport depuis Pierrefitte des articles demandés par les lecteurs, qui ont pu ainsi les consulter en salle de lecture à Paris deux jours après les avoir commandés.

Dans les faits, le choix du maintien de l'ensemble des activités de l'institution, malgré la présence permanente du déménageur dans les magasins, se révèle parfois source de difficultés, en particulier dans les espaces contraints du site de Paris. Des solutions d'aménagement ont ainsi dû être trouvées, notamment en cas de défaillance des ascenseurs, dont le bon fonctionnement est déterminant à la fois pour la gestion des communications en salle de lecture et, bien sûr, pour le suivi du déménagement.

À Pierrefitte, le choix de la coactivité se concrétise également par la prise en charge de nouveaux versements d'archives en provenance des ministères, et ce, dès le mois de juin 2012. Afin d'éviter les croisements de flux entre les transferts internes aux Archives nationales et les nouvelles « entrées » en provenance directe des administrations, un créneau spécifique a été identifié en amont (le vendredi après-midi) comme consacré spécifiquement à l'arrivée de ces transferts sur le site.

Si la manutention des archives est entièrement à la charge du prestataire retenu, il est établi de manière systématique, sur les trois sites de l'opération, que les équipes de déménagement sont accompagnées en permanence du personnel de l'institution, tant durant les étapes de prélèvement que de chargement ou d'implantation des fonds. Ils ont pour rôle de vérifier que les articles prélevés correspondent bien au programme prédéfini et que les protocoles de manipulation respectent le cahier des charges, notamment en ce qui concerne l'ordre de prélèvement des articles. Chaque camion chargé fait l'objet d'un dernier contrôle avant d'être scellé et conduit à Pierrefitte, où il sera descellé avant de voir son contenu contrôlé, sur la base du bordereau de transfert. Ce n'est qu'une fois ces étapes de contrôle validées que les rolls pourront rejoindre les magasins, pour implantation des articles.

Chiffres clés du déménagement des Archives nationales

- 5 ans de préparation
- 18 mois de transferts
  un marché de déménagement externalisé de 3 millions d'euros
- 2 sites de prélèvement (Paris et Fontainebleau),
- 1 site principal d'implantation (Pierrefitte-sur-Seine)
- 200 kilomètres linéaires implantés (50 au départ de Paris, 150 au départ de Fontainebleau)
  au 31 décembre 2012 : 85,5 kilomètres linéaires de documents ont été déménagés

Les équipements de Pierrefitte-sur-Seine

Le bâtiment, entre geste architectural et dimension fonctionnelle

Le bâtiment conçu par Massimiliano Fuksas est en cohérence avec un programme fondé sur les principes de densité, de matérialité et d'inertie thermique. Un programme de bâtiment d'archives se comprend par rapport aux éléments fondamentaux suivants : capacité de conservation des documents, définition des locaux techniques, de bureaux et d'accueil du public, conception des équipements concourant au maintien de conditions optimales de conservation, circulations. Il identifie les fonctions dans l'espace et les articule autour d'une circulation selon trois axes : verticale, horizontale sur toute la longueur, du satellite de la direction et des services scientifiques et administratifs, vers le satellite des publics, en plaçant à mi-chemin un espace de rencontre, restauration et convivialité appelé «carrefour des services». Les zones publiques sont visibles depuis la rue et comprennent un espace d'exposition et des salles de recherche et de consultation, modulables selon les besoins.

La construction est constituée de deux types de bâtiments distincts correspondant aux différents domaines fonctionnels de l'activité des Archives nationales :

– le premier, imposant, massif, semble tourner le dos à la zone des Tartres. Ce bâtiment, classé immeuble de grande hauteur (IGH), est dédié à la conservation et comporte 220 magasins d'archives répartis sur onze niveaux, permettant ainsi de recevoir les 360 kilomètres linéaires de rayonnages d'archives programmés ainsi qu'une salle de lecture au rez-de-chaussée. Construit en béton, il est recouvert d'un bardage en aluminium anodisé et est porté par 524 pieux d'un diamètre allant de 50 à 122 centimètres et dont les plus importants ont une profondeur de 28 mètres.

– le second bâtiment, léger, en transparence, comme suspendu, renferme, sur 5 niveaux, les bureaux professionnels liés à l'activité des archives, les locaux administratifs, les espaces de conférences, l'accueil du public. Il est tourné du côté de la ville, vers la rue Émile-Zola et la zone pavillonnaire. L'ensemble est nommé «satellites». Ils sont réalisés en menuiseries en acier ou aluminium et très largement vitrés. Le motif du losange est récurrent sur l'ensemble de l'édifice.



Œuvre de Susanna Fritscher
© Archives nationales. Fuksas, architecte



Œuvre d'Antony Gormley
«Cloud Chain» © Gilles Raynaldy / OPPIC



Œuvre de Pascal Convert
© Pascal Convert

Le projet de Florence Mercier, paysagiste, apporte l'écrin végétal au bâtiment de verre et de métal, agrémenté de bassins d'eau en pied des satellites et de l'IGH. Ces bassins prennent place entre le bâtiment IGH et les satellites d'une part, et en pied des façades (principalement ouest) des satellites d'autre part.
Trois œuvres d'art ont été commandées à trois artistes : Pascal Convert, Susanna Fritscher et Antony Gormley. Elles ont été livrées et installées en 2012. À l'extérieur et à proximité du hall d'accueil, le visiteur découvre une multitude de dalles de verre lumineuses encastrées dans le sol. Œuvres de Pascal Convert, les visages en bas-relief moulés dans le verre, aux contours tantôt flous tantôt nets, dessinent un chemin semblable à un jeu de piste. Une sculpture d'Antony Gormley – rotation aléatoire de polygones –, est installée dans le bassin situé entre le hall et la salle de lecture. L'œuvre de Susanna Fritscher est intégrée aux espaces d'accueil : jouant avec la lumière, elle crée un dégradé de couleur sur les plafonds de ces espaces. Cette dernière création a fait l'objet d'un mécénat de la part de la Fondation EDF.

Le coût total de l'opération de travaux se monte à 194 millions d'euros, toutes dépenses confondues, le surcoût par rapport à l'enveloppe initiale étant dû, d'une part, à l'actualisation des coûts de construction et, d'autre part, aux impératifs liés à la spécificité d'un immeuble de grande hauteur.

Les espaces de conservation



Le « bâtiment-coffre », conçu par nature comme opaque, dense, de taille imposante et d'usage pérenne, offre à la conservation des archives des qualités d'inertie thermique limitant le recours à la climatisation et garantissant des conditions environnementales de température et d'hygrométrie parfaites. Il regroupe, sur 11 niveaux, les 220 magasins de 200 m² chacun. Chaque niveau est divisé par un couloir central de part et d'autre duquel se répartissent les magasins. À l'intérieur des espaces de conservation, il n'y a pas d'ouverture vitrée sur l'extérieur, hormis au niveau des circulations.
L'équipement en rayonnages du bâtiment a été réalisé en 2011. Les trois quarts des magasins sont équipés de rayonnages mobiles et un quart de rayonnages fixes. Des magasins sont également équipés de mobiliers spécifiques à la conservation de documents grands formats comme les cartes et plans.

Le site de Pierrefitte offre donc des conditions optimales de conservation renforcée par une sécurité assurée par la présence permanente sur le site d'une brigade des sapeurs-pompiers de Paris qui permet une réaction rapide et professionnelle lorsque peuvent survenir différents incidents en lien avec la mise en service du bâtiment. Ce fut cas le 28 novembre 2012 où une fuite d'eau a entraîné l'inondation d'un local technique. La présence sur place de la brigade a permis une intervention rapide et, ainsi, de limiter les dommages.

Inertie thermique et limitation du recours au système de climatisation

Dès le début de la programmation du centre des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, une attention particulière a été portée aux logiques de développement durable. L'accent a été mis sur la conception d'un bâtiment doté d'une forte inertie thermique, afin de minimiser le recours aux systèmes techniques de traitement d'air pour assurer la stabilisation des ambiances, avec un recours faible aux puissances de froid installées. Le programme anticipait ainsi sur la norme de réglementation technique 2005 (RT 2005) applicable depuis le 1er septembre 2006, qui place au cœur de ses objectifs la limitation du recours à la climatisation. Les performances du bâtiment de conservation le placent dans le groupe des bâtiments de conservation les moins énergivores. L'ensemble des choix effectués a conduit à une économie d'énergie globale de l'ordre de 70 %.

Le bâtiment des magasins de conservation, parallélépipède d'environ 160 m de long, 50 m de large et 40 m de hauteur, en béton avec isolant extérieur, répond à ces attentes. Il est composé de parois en béton de 20 à 30 cm d'épaisseur assurant une bonne inertie thermique et d'une isolation par l'extérieur de 10 cm d'épaisseur en laine de roche.
Compte tenu de l'isolation thermique installée sur les parois et la toiture-terrasse, les déperditions thermiques de l'ensemble des 220 magasins sont d'environ 7 kW pour un degré d'écart de température entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment.

Les conditions climatiques dans les magasins de conservation

À partir de ces éléments, on peut apprécier de façon très concrète les conséquences de l'inertie thermique. En été, pour une température extérieure de 32° C et un équilibre interne des magasins à 22° C, soit 10° C d'écart, sans conditionnement d'air, il faudra 10 jours pour que le bâtiment passe à 23° C. En hiver, pour une température extérieure de -4° C et une température des magasins à 16° C, soit 20° C d'écart, il faudra, sans chauffage, 5 jours pour que le bâtiment perde 1° C. Cette inertie thermique permet d'amortir les variations de température extérieure.

La volonté de recherche d'économie d'énergie, pour la partie du bâtiment à vocation de conservation, a conduit à une réflexion sur les points de consignes de température et d'hygrométrie qu'il convenait d'adopter. Les anciennes préconisations de la direction des Archives de France étaient de 18° C +/- 1° C et 55 % Hr +/- 5 %. Ces conditions strictes conduisent à des consommations énergétiques importantes. Le fait d'écarter les fourchettes des valeurs acceptables conduit naturellement à des réductions de chauffage et de climatisation. Hors exception des magasins dédiés à la conservation des phototypes, les nouvelles conditions et limites jugées acceptables ont été les suivantes en température : 16 à 24° C et en hygrométrie : 40 à 57 % Hr.

Des exigences draconiennes en termes de vitesse de variation des conditions intérieures viennent compenser la nouvelle plage importante consentie pour la température et l'hygrométrie : variations maximales de température : 0,5° C par jour et 2° C par semaine ; variations maximales en hygrométrie : 1 % par jour et 5 % par semaine. L'idée de base est que, sauf au-delà des limites admises, il est plus important d'assurer de très faibles variations que les valeurs absolues elles mêmes. Ces faibles variations dans le temps sont considérées comme étant la garantie d'une bonne conservation, proche des conditions naturelles qui, dans certains cas, ont prouvé leur efficacité.

Les conditions de ventilation

Pour veiller à la bonne stabilité de l'ambiance dans les magasins, l'apport d'air neuf et le brassage d'air ont été strictement encadrés. La ventilation comporte deux paramètres indépendants : le taux d'air neuf, qui assure un renouvellement de l'air intérieur, et le taux de brassage, qui, d'une part, permet d'assurer la distribution du chauffage et du conditionnement d'air et, d'autre part, un mouvement d'air qui est le garant de l'absence de zones défavorisées en termes de température et d'hygrométrie. Là encore, l'objectif d'économie d'énergie a conduit à une réduction importante des volumes en jeu :



– **taux d'air neuf** : 0,1 volume / heure magasin plein, équivalant à 0,07 V/h magasin vide (la valeur des préconisations habituelles de la direction des Archives de France était de 0,3 à 0,5 V/h) ;

– **arrêt total de l'air neuf en conditions extérieures défavorables** : l'apport d'air neuf est arrêté si l'hygrométrie absolue extérieure dépasse 11 grammes d'eau par Kg d'air sec en été et si elle est inférieure à 5 grammes en hiver. Cela permet d'éviter de traiter l'air neuf pour des conditions extérieures très défavorables. L'application de cet ensemble de restrictions conduit à un apport d'air neuf sélectif pour environ 300 heures par mois uniformément réparties sur toute l'année.

– **taux de brassage initialement prévu** : 3 volumes / heure (valeur habituelle préconisée par la direction des Archives de France et également appliquée à la Bibliothèque nationale de France). Taux de brassage finalement adopté : 1,5 volume / heure (test de bon brassage réalisé à l'échelle 1 avec un procédé de diffusion d'air à très haute induction). Des gaines de ventilation spécifiques permettent d'obtenir le même effet de mouvement d'air recherché avec la moitié du débit habituel. La gaine de soufflage comporte des perforations calculées pour obtenir une très haute induction qui assure la mise en mouvement de l'air ambiant avec un débit d'air soufflé qui est moindre.



Bilan 2011 et 2012

Les Archives nationales ont maintenu, malgré le chantier de construction du nouveau bâtiment, le developpement de chantiers scientifiques transversaux et l'organisation du déménagement, un haut niveau d'activité en termes de collecte, de conservation et de classement.
Elles sont ainsi dotées de nouveaux espaces de conservation fonctionnels et innovants, d'une répartition des fonds claire entre les trois sites, ont réussi l'organisation et le lancement d'un déménagement de fonds d'un volume sans précédent et ont su anticiper l'avenir en lançant le projet VITAM (Valeurs immatérielles transférées aux Archives pour mémoire) de plate-forme d'archivage électronique.

Perspectives 2013

– Achever le déménagement des fonds (fin prévisionnelle : automne 2013),
– Poursuivre le projet VITAM,
– Poursuivre et/ou lancer les programmes décrits dans le programme scientifique, culturel et éducatif,
– Poursuivre la collecte : l'activité liée aux entrées devrait continuer en 2013 selon les mêmes contraintes de calendrier qu'en 2012, en raison de la poursuite du déménagement des fonds. Les entrées d'archives privées devraient quant à elles prendre une plus grande ampleur, de manière à répondre aux demandes laissées en suspens ces dernières années, en particulier auprès des associations et des fondations.

Données prévisionnelles

– 4 000 mètres linéaires d'entrées annuelles d'archives publiques programmées à Pierrefitte
– 800 mètres linéaires d'entrées annuelles d'archives publiques programmées à Fontainebleau
– 600 mètres linéaires d'entrées annuelles d'archives privées programmées à Pierrefitte
– 9 kilomètres linéaires d'archives notariales à collecter à Paris de fin 2012 à 2016.

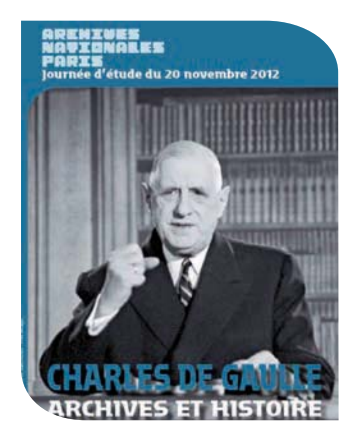
Être un acteur et un moteur de la recherche scientifique et professionnelle

Les exigences de la recherche ainsi que les récentes évolutions des structures de recherche de l'enseignement supérieur imposent une adaptation volontaire des Archives nationales : conventionner, institutionnaliser les partenariats, être reconnues comme acteur de la recherche, partenaire associé ou membre fondateur. Au sein des Labex, Equipex, projets ANR (Agence nationale de la recherche), DIM (domaine d'intérêt majeur), PRES (pôle de recherche et d'enseignement supérieur), les Archives nationales inscrivent leurs projets, en adaptent d'autres.

Ce partenariat ne se limite pas aux seules institutions scientifiques ou établissements d'enseignement supérieur, mais s'étend aussi à l'ensemble du réseau des archives publiques en France. À titre d'illustration, les Archives nationales participent chaque année au congrès organisé par le Service interministériel des Archives de France réunissant l'ensemble des services d'archives territoriaux. Des publications et des expositions communes sont aussi organisées. Ainsi, dans le hall d'accueil de la salle de lecture du site de Paris, est présentée depuis le mois de novembre une exposition sur panneaux conçue par les Archives départementales de Corrèze.

Pour développer cette insertion dans les réseaux professionnels et scientifiques, les Archives nationales ont eu le souci, dans un premier temps, d'identifier et qualifier leurs propres expertises. Au début de l'année 2011, un groupe de travail s'est réuni afin d'analyser les champs d'expertises existant aux Archives nationales. Onomastique, topographie, Seconde Guerre mondiale, archives des hommes politiques, techniques de restauration, collections sigillographiques, archives électroniques, gestion de projets, récolement et régie des fonds, action pédagogique, médiation culturelle, publications scientifiques sont quelques-unes des expertises identifiées à faire partager.

La diffusion scientifique



Les nombreux travaux de classement et d'élaboration d'instruments de recherche trouvent leur prolongement dans des actions de diffusion scientifique : conférences, publications et journées d'étude.

La Mission de la diffusion scientifique assure quatre fonctions principales :
– préparer pour l'impression les instruments de recherche achevés confiés par les départements scientifiques et en suivre la réalisation,
– coordonner les journées d'étude organisées ou accueillies par les Archives nationales,
– assurer le suivi administratif, scientifique et matériel des demandes de prêt de documents pour des expositions organisées par des institutions patrimoniales françaises et étrangères,
– assurer le suivi administratif, scientifique et matériel des demandes de tournage de documentaire.

Les publications

Les Archives nationales élaborent actuellement trois types de publications imprimées : des instruments de recherche, des catalogues d'exposition et des ouvrages de diffusion scientifique.

Les Archives nationales ont publié en 2011 et 2012
– 7 instruments de recherche
– 5 catalogues d'exposition (*Dans l'atelier des Menus Plaisirs*, *Fichés ?*, *Des minutes qui font l'histoire, La demeure médiévale à Paris*, catalogue et répertoire des principaux hôtels)
– 2 catalogues d'exposition-dossier (*L'affaire des templiers*, *Georges Pompidou*)
– 3 manuels de pratique professionnelle (*Vade-mecum de l'archivage des documents papier*, *Vade-mecum de l'archivage des documents électroniques* et *Manuel pratique de gestion et d'archivage des courriels*).

Pour l'année 2011, elles ont apporté leur concours à la publication d'un ouvrage sur Georges Pompidou, des actes de la journée d'étude tenue en octobre 2009 sur l'architecture civile et ses sources et au catalogue d'une exposition organisée par le musée des Monuments français. Pour 2012, elles ont participé à la publication du catalogue de l'exposition sur les Templiers en Champagne organisée par les Archives départementales de l'Aube, comme à la publication de l'ouvrage sur les Saisies, spoliations et restitutions d'archives et de bibliothèques imprimé par les Presses universitaires de Rennes. Elles ont aussi participé à la publication des actes du colloque international de janvier 2010 consacré à la France et aux Français en Russie, assurée par l'École nationale des chartes.

Les journées d'étude

Les Archives nationales organisent ou accueillent des journées d'étude sur des thèmes très variés. Chacune attire en moyenne 80 à 100 personnes. Elles sont soit directement liées à la publication d'un instrument de recherche, soit à une exposition mettant en valeur un fonds d'archives ou à l'achèvement du classement d'un fonds. En 2011, 12 journées d'étude ont été organisées (huit) ou accueillies (quatre) par les Archives nationales.
Parmi ces journées d'étude, quatre ont été organisées à l'occasion de la parution d'instruments de recherche papier (*Consulat de France à Cadix de 1666 à 1740* ; *Autour des archives du Parlement de Paris* ; *reines et princesses au Moyen Âge*) ou à l'occasion d'exposition, comme celle sur les Menus Plaisirs du roi qui s'est accompagnée de la mise en ligne de l'ensemble des dessins conservés dans le fonds des Menus Plaisirs.
En 2012, 11 journées d'étude ont été organisées (six) ou accueillies (cinq) par les Archives nationales. Parmi ces journées d'étude, quatre ont été organisées à l'occasion de la parution d'instruments de recherche papier (la plus emblématique étant celle sur les archives de la présidence du général de Gaulle, 1959-1969) ou à l'occasion d'exposition, comme celles sur les archives notariales.

Les cycles de conférences

Depuis plusieurs années, les Archives nationales proposent un programme de conférences :

•*Écriture en Archives* : présentation, par son auteur, d'un ouvrage rédigé principalement à partir des documents conservés aux Archives nationales ;
•*Le goût des archives* : présentation d'un document des Archives nationales ;
•*Trésors du patrimoine écrit* : cycle de conférences lancé en janvier 2008 par l'Institut national du patrimoine, la Bibliothèque nationale de France et les Archives nationales, qui invite au dialogue des conservateurs, des historiens et historiens de l'art, des spécialistes des textes et des restaurateurs autour d'un manuscrit ou d'un document d'archives original ;
•*Aide à la recherche* : orientations méthodologiques destinées aux lecteurs sur quelques problématiques fondamentales ou de fonds d'archives particuliers.

Les Archives nationales accueillent aussi les cycles de conférences organisés par la Société des Amis des Archives de France et la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France.

Des partenariats renouvelés

Les années 2011 et 202 ont marqué un tournant dans la prise en charge des partenariats scientifiques aux Archives nationales où, traditionnellement, chaque service entretenait des relations privilégiées avec les établissements d'enseignement supérieur, centres de recherche, fondations, associations et autre organismes liés à leur périmètre archivistique : pas moins de 80 partenaires d'ordre et d'importance très divers ont été dénombrés lors d'un recensement dressé au printemps 2011 dans l'ensemble des services, en préalable à la rédaction du PSCE 2013-2016.

Ces partenariats ont été noués, pour certains de longue date, avec des laboratoires de recherche (Institut d'histoire du temps présent, Institut de recherche et d'histoire des textes, Centre André-Chastel, Centre Roland-Mousnier), des universités et institutions d'enseignement supérieur (École nationale des chartes, universités de Paris I, Paris IV, Paris VIII, École pratique des hautes études) ou encore des associations, fondations, structures de type para-administratif dédiées à la mémoire et à l'histoire (Fondation de la Résistance, Fondation pour la Mémoire de la Déportation, Association pour des études sur la Résistance intérieure, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, Fondation Charles de Gaulle, Institut François-Mitterrand, Fondation nationale des sciences politiques, Institut historique allemand, Fondation Saint-Exupéry, Fondation de Wendel, Fondation Saint-Louis, association Génériques).

Des actions convergentes ont été conduites depuis 2011 :
– pour la première fois, l'ensemble des personnels a dressé la liste de ses contributions en matière de recherche, de formation et de participation aux conseils scientifiques ou autres instances des établissements et organismes partenaires ;
– les Archives nationales se sont inscrites dans plusieurs programmes de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et se positionnent comme membres fondateurs ou associés de divers Labex ou de PRES universitaires.

Cette nécessaire convergence des actions en matière de partenariats scientifiques a abouti, dans la nouvelle organisation des Archives nationales, à la création d'un poste de chargé de mission placé auprès de la direction. Cette mission repose sur la volonté de décloisonner le travail des services au sein même de l'établissement en proposant aux partenaires la prise en charge des projets par des agents issus de plusieurs équipes et en permettant à tous ceux qui le souhaitent de valoriser leurs expertises, lors de colloques ou d'autres manifestations scientifiques.

L'insertion dans le paysage mouvant de la recherche
Les Archives nationales sont présentes dans de nombreux programmes de recherche permettant ainsi le croisement de financements, des démarches originales par contacts avec les partenaires culturels (artistes) ou scientifiques (laboratoires de sciences) moins traditionnels pour les archives.

À titre d'exemple et pour illustrer l'originalité de certaines démarches, le département de l'archivage électronique s'est ainsi déjà engagé dans le projet d'ANR Agendas (Archivage et exploitations socio-historiques des agendas de décideurs publics (1914–2014) afin de valoriser les fonds des Archives nationales.

L'institution s'est également associée en 2011 aux projets de laboratoires d'excellence (Labex) retenus pour financement par l'ANR, comme le labex Hastec (Histoire et Anthropologie des savoirs, des techniques et des croyances), porté par l'École pratique des hautes études et réunissant un grand nombre des acteurs du PRES HéSam. Fort d'une approche pluridisciplinaire, le

labex analyse des corpus diachroniques pour porter un regard neuf sur les modalités de transmission des connaissances religieuses, scientifiques et techniques au sens large, dans leur rapport au croire et au faire croire.

Les Archives nationales sont par ailleurs rompues aux collaborations permettant la mise en valeur des fonds. Ces dernières années, plusieurs campagnes de numérisation de fonds ont fait l'objet de conventions de partenariat. Sans souci d'exhaustivité, signalons :

– en 2011, avec la bibliothèque de l'École des ponts et chaussées et dans le cadre des financements du Département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie du ministère de la Culture et de la Communication, la numérisation d'un ensemble de registres de la Commission des phares, en vue de publications en ligne par les Ponts sur un site consacré aux phares.
– cette année, avec le K. R. Cama Oriental Institute, situé à Bombay en Inde, la numérisation et l'exploitation de la correspondance adressée, entre 1910 et 1918, à ou par Madame Cama, leader d'un mouvement indépendantiste indien installé en France, correpondance reproduite par le service central photographique du ministère de l'Intérieur sur 494 plaques de verre négatives.

Le lancement des programmes de recherche de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et d'autres programmes tels que les Labex a fourni l'occasion de croiser des compétences scientifiques pluridisciplinaires et de mutualiser des moyens afin d'étudier et de porter à la connaissance d'un plus large public des corpus d'archives très divers : le département des archives du Moyen Âge et de l'Ancien Régime collabore à l'ANR « corpus et outils de la recherche en sciences humaines et sociales » portée par l'UMR 5648 du Centre national de recherche scientifique, l'École des hautes études en sciences sociales, l'École normale supérieure de Lyon, visant à élaborer un corpus électronique des lettres des papes des XIIIe et XIVe siècles.
Deux projets portent sur la mise en valeur de corpus législatifs. L'un, l'ANR Revloi (La loi en Révolution), engagé en 2011, a fait l'objet d'une journée d'étude organisée aux Archives nationales : il s'agit de la numérisation, de la transcription et de la mise en ligne des 77 volumes de la « Collection Baudouin » (Collection générale des lois et décrets rendus par l'Assemblée nationale, 1789-an VIII). L'autre, l'ANR Memoloi (Mémoire des grandes lois), porté par le Centre d'études sur la coopération juridique internationale (CECOJI), associe l'École nationale des chartes, la Mission Droit et Justice, le ministère de la Culture (Convention Centre national de la recherche scientifique/ministère de la Culture) et le Service interministériel des Archives de France. Il a pour objectif de réunir archivistes, historiens et juristes autour de l'étude des grands textes du droit du patrimoine et du droit de la création, étude favorisée par la mise en œuvre d'une plate-forme réunissant ces sources.
L'ANR Paprika@2F lancée dans le cadre du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) de l'université de Bourgogne et de l'université de Franche-Comté, qui associe étroitement les Archives nationales et plusieurs campus universitaires français et européens autour de la création d'un portail numérique sur les archives du monde communiste et, de façon connexe, le consortium Corpus archives des mondes contemporains, porté par la Maison des sciences de l'homme de Bourgogne, permettront, entre autres, la numérisation de fonds de la Seconde Guerre mondiale liées à la résistance et à la répression.
Les Archives nationales se sont également associées au programme international Matrice, projet de plate-forme de ressources en ligne, porté par le PRES HéSam et le Centre d'histoire sociale du XXe siècle (UMR 8058), qui réunit 25 partenaires autour de l'étude des corpus écrits, oraux et audiovisuels des témoins des grandes tragédies de l'histoire contemporaine, la Seconde Guerre mondiale et le 11 Septembre 2001, en s'engageant à fournir des témoignages oraux.

Les archivistes participent naturellement à des projets transdisciplinaires visant à valoriser leurs expertises au travers de l'organisation de séminaires, journées d'étude ou colloques. Une action parmi d'autres témoigne de leurs capacités à prendre place dans des domaines où la connaissance des modes d'élaboration des documents ou de la constitution des ensembles de sources enrichit

notablement une analyse historique reposant traditionnellement sur l'exploitation des contenus : la participation à l'ANR Mosare (mobilisation des savoirs pour la réforme de l'État), centrée sur l'observation des processus complexes d'autonomisation de l'administration, avec l'Institut d'études politiques de Lyon (laboratoire Triangle), le laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA) – École normale supérieure de Lyon.

Ces partenariats débouchent aussi sur des contributions résolument novatrices pour les Archives nationales.
Dans le cadre du Labex Patrima (patrimoines matériels, savoirs, patrimonialisation), qui réunit près de 200 chercheurs et professionnels du patrimoine, les Archives nationales ont contribué à trois projets dont deux dans le domaine de la conservation/restauration. Ainsi, porté par le Centre de recherche du château de Versailles, Verspera fait intervenir les Archives, principales pourvoyeuses, aux côté de la Bibliothèque nationale de France et du laboratoire Équipes Traitement de l'Information et Systèmes (ETIS) de l'université de Cergy-Pontoise. Il porte sur la numérisation de l'ensemble des documents graphiques d'Ancien Régime relatifs au château, soit environ 2200 documents des archives du château, pour leur mise en ligne, mais avec l'objectif essentiel de réaliser une modélisation en 3D d'une partie du bâtiment.

Parce qu'il réunit grands établissements culturels, écoles d'art et laboratoires de sciences, le Labex Arts H2H (arts et médiations), piloté par Paris VIII, intégré au récent Idefi Creatic dont les Archives nationales sont également membre, a fourni l'opportunité de participer à deux colloques internationaux : « Patrimoine et humanités numériques » et « Le sujet digital : mémoire, hypermnésie ».

L'organisation de l'offre de formation
En raison de leurs connaissances spécifiques, notamment celles des sciences auxiliaires de l'histoire, les membres du personnel des Archives nationales sont habitués à délivrer des formations, en rapport avec les fonds dont ils ont la charge (photographie, archives privées, etc.) ou bien sans lien direct avec ceux-ci : cours de latin médiéval, de paléographie, de diplomatique, d'histoire du droit, d'archivistique, soit un total d'une centaine d'heures de cours données en 2011 dans 7 universités parisiennes, à l'Institut national du patrimoine, à l'Institut catholique d'enseignement supérieur, à l'École nationale des chartes, à l'École du Louvre, à l'École des hautes études en sciences sociales, mais aussi pour le service de formation continue de la direction générale des patrimoines, celui de l'Association des archivistes français et, très occasionnellement, le Centre national de la fonction publique territoriale.

Cependant, les formations qui requièrent actuellement le plus de leur temps professionnel et dont la demande est exponentielle sont celles des master 2 d'archivistique à vocation professionnelle : en 2011, 4 universités de province ont fait appel aux Archives nationales, ainsi que les universités de Paris XIII et de Saint-Quentin-en-Yvelynes, avec lesquelles sont signées des conventions de partenariat très nourries. Ainsi les Archives nationales ont-elles contribué en 2010 à installer à Paris XIII le Master 2 « Archives, bibliothèques et patrimoine numérique », pour lequel 69 heures de cours ou de travaux dirigés sur les archives électroniques et sur les transferts de supports sont programmées en 2012-2013. Pour l'université de Saint-Quentin-en-Yvelynes, 12 agents se partagent cette même année 67 heures d'enseignement.

Les Archives nationales encadrent aussi très activement des stagiaires issus de ces formations de Master 2 : en 2012, 35,5 mois de stages gratifiés ont été répartis entre 7 étudiants, dont 3 de Paris XIII.

Depuis la rentrée de septembre 2011, des ateliers sur les sources, conçus avec les enseignants-chercheurs impliqués dans les pôles Usages politiques du passé, Genres, Ville et Études politiques de l'université de Paris VIII, voisine du site de Pierrefitte, sont ainsi testés. Axés sur la découverte de

fonds d'archives en prise directe avec ces thématiques, ces ateliers visent à faire comprendre aux étudiants de Licence 3, non encore fixés dans le choix de leur sujet, et de Master 1, les voies d'accès aux fonds en leur présentant les instruments de recherche et les ressources bibliographiques et numériques existantes.

Les Archives nationales à l'international

Les Archives nationales répondent depuis de nombreuses années à des missions et des partenariats internationaux. Cette relation avec nos collègues étrangers passe de manière privilégiée sous l'égide du Service interministériel des Archives de France. Cependant, dans le cadre de la réorganisation de l'institution, il a semblé particulièrement important de coordonner l'action des services à l'international, en créant, en 2012, un poste de chargé de mission « Relations internationales ».

Effectivement, au cours des années 2011 et 2012, les Archives nationales ont poursuivi leurs actions traditionnelles, conduites à l'international :

– l'accueil de nombreux groupes d'archivistes étrangers pour des visites des sites de Paris, Fontainebleau et Pierrefitte-sur-Seine (à compter de 2012) ou pour des réunions de travail. Ces actions se font en réponse, dans la majorité des cas, à des demandes extérieures, bien souvent en coordination avec le Service interministériel des Archives de France ;

– le déplacement des personnels des Archives nationales, déjà impliqués dans les partenariats universitaires, les organisations non gouvernementales ou les associations internationales (comme le Bouclier bleu, le Conseil international des Archives [ICA], les universités de Mexico, de Moscou, de Trieste, l'association Archivistes sans Frontières, etc.).

L'accent a par ailleurs été mis sur les échanges professionnels afin de tirer parti des expériences étrangères, notamment en terme d'archivage électronique.

Un accès à l'histoire et aux archives : vers un rayonnement européen des missions éducatives des Archives nationales

Le service de l'action éducative a renforcé le rayonnement de ses activités, inauguré par des communications lors des Historikertags de Dresde (Allemagne, 2009) et des rencontres d'Ostersund (Suède, 2010), notamment pour la mise en place des baccalauréats binationaux (France-Allemagne ; France-Italie ; France-Espagne). Il travaille régulièrement avec l'office pour l'éducation de l'ambassade d'Espagne à Paris. Prolongeant les ateliers créés en application d'une convention internationale de 2006, plusieurs actions exemplaires sont, à cet égard, à distinguer :

– la publication d'un article pour une revue du ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sports d'Espagne et d'une communication lors du premier congrès mondial d'éducation au Patrimoine (Madrid, octobre 2012) ;

– une session de formation pour les fonctionnaires espagnols relevant, en France, du réseau de l'office pour l'éducation de l'ambassade d'Espagne ;

– l'identification de ressources pédagogiques dans les fonds d'archives contemporains, dans le cadre de la préparation du baccalauréat franco-espagnol.

Partager les expertises sur l'archivage électronique

À compter de la mi-2011, les Archives nationales ont amorcé une remise à niveau de la plate-forme d'archivage électronique CONSTANCE. L'archivage des archives des ministères et opérateurs de l'État revient de manière régalienne aux Archives nationales.

Pour ce faire, la confrontation des solutions techniques choisies par nos collègues étrangers était nécessaire. Ainsi, pendant l'année 2012, sept systèmes étrangers ont été étudiés : les Archives de la Nouvelle-Zélande (Archives New Zeland, dépendant du ministère des Affaires internes), les Archives du Royaume-Uni (The National Archives UK, dépendant du ministère de la Justice), les Archives nationales estoniennes (National Archives of Estonia, dépendant du ministère de l'Éducation et de la Science), les Archives nationales d'Australie (National Archives of Australia,

dépendant du département de la Région d'Australie, du gouvernement local, des Arts et des Sports), les Archives fédérales suisses (dépendant du ministère de l'Intérieur), les Archives nationales finlandaises (National Archives of Finland, dépendant du ministère de l'Éducation et de la Culture) et les Archives fédérales d'Allemagne. Ces contacts ont permis tant d'observer les stratégies d'archivage, les modes d'organisation technique et humaine choisis par nos collègues étrangers que d'évaluer les ressources mises à disposition (financières et humaines).
Les Archives nationales sont également devenues membres du DLM Forum (fondation européenne sous l'égide de la Commission européenne) en octobre de cette année.
Ainsi, pour assurer la valorisation de ce travail de longue haleine et poursuivre les échanges sur les enjeux professionnels et scientifiques de l'archivage électronique un colloque international sur les archives électroniques est organisé par les Archives nationales, les 5 et 6 février 2013 en partenariat avec la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères.

Le congrès international des Archives, Brisbane 2012

Le congrès international des Archives, sous l'égide du Conseil international des Archives (ICA), se réunit tous les quatre ans. En 2012, il se déroulait à Brisbane, du 20 au 24 août. Les Archives nationales ont saisi cette occasion pour institutionnaliser leurs relations de travail avec l'ICA, en devenant membre à part entière de cette organisation non gouvernementale, validant de fait l'implication de nombreux collègues dans les différents groupes de travail et branches de l'ICA. Les contacts avec nos interlocuteurs européens ont ainsi été renforcés.
Au-delà des participations de 8 intervenants, présentant les différentes phases de réorganisation des Archives nationales (refondation globale des Archives nationales, nouveau bâtiment, déménagement des fonds et mise en œuvre de procédures de records management internes venant soutenir la réflexion sur la future plate-forme d'archivage), il était important de faire le lien avec l'ensemble des services et des agents, restés sur place, ainsi qu'avec la communauté archivistique en lançant un blog « Les Archives nationales à Brisbane ! » (http://archivesnationalesfrance.blogspot.fr/). La valorisation des actions engagées et le renouvellement de l'image des Archives nationales ont conduit les groupes de travail tout au long de la préparation et du temps du congrès.

Un travail renforcé avec Bad Arolsen

Les Archives nationales poursuivent leur coopération avec le Centre international de recherches de Bad Arolsen. À la suite du dépôt d'une copie numérique des archives et du changement de gouvernance des missions étrangères à Bad Arolsen, il est désormais nécessaire de développer des modalités d'accès et de recherche à distance. À l'invitation des Archives diplomatiques, les Archives nationales ont participé aux différentes tables rondes internationales et pris la décision d'acquérir dès le début de l'année 2013 le logiciel qui permettra la consultation de ces fonds numérisés.

L'adhésion à l'Association pour la promotion des archives

Les Archives nationales ont adhéré en 2012 à l'association VFA (Vereinigung zur Förderung des Archivwesens) qui travaille à la numérisation et la mise en valeur des fonds d'archives conservés en Russie et intéressant l'histoire du communisme en Europe. Il devient en effet urgent que les copies numériques conservées par les Archives nationales puissent être maintenant et rapidement rendues accessibles aux chercheurs.

Bilan 2011-2012

L'effort d'harmonisation des actions scientifiques – rédaction d'un PSCE, définition d'une stratégie commune de diffusion scientifique, coordination des partenariats – mené ces deux dernières années permet aux Archives nationales de s'inscrire comme un lieu de création scientifique et non plus seulement comme un centre de ressources chargé de conserver et de communiquer. La connaissance des fonds, leur exploitation, leur médiation, leur analyse sont autant de savoir-

faire propres aux Archives nationales et indispensables à la construction des connaissances scientifiques.

Perspectives 2013

Le programme scientifique pour 2013 s'inscrit dans la continuité de l'effort d'harmonisation déjà entamé et portera sur :
– le lancement des axes de recherche définis dans le PSCE
– le partage des expertises des Archives nationales en interne, à l'extérieur et à l'étranger
– une diffusion multi-média
– une offre partenariale harmonisée et conventionnée
– une offre de formation auprès des étudiants coordonnée au sein de l'institution.

Une mutation institutionnelle majeure : la nécessité d'accompagner le changement

Mise en place d'une nouvelle organisation

Les Archives nationales ont été érigées, en décembre 2006, en service à compétence nationale, aux côtés des Archives nationales d'outre-mer et des Archives nationales du monde du travail. Ce statut, qui assure une visibilité à l'institution, préserve son unité et garantit un pilotage scientifique fort, est adapté à ses missions et protège l'institution de tentations d'autonomie quand sa place reste tant celle d'un service central doté de missions de gestion que celle d'un membre à part entière du réseau des services publics d'archives.

L'année 2011 fut consacrée à l'élaboration de la nouvelle organisation devant permettre aux Archives nationales de pouvoir répondre aux exigences définies dans le PSCE. Elle a été discutée avec les partenaires sociaux et fait l'objet d'échanges avec le personnel. Elle a été définitivement adoptée par arrêté ministériel du 29 février 2012.

L'organigramme adopté par décision du 6 mars 2012 privilégie la présence des quatre directions thématiques (fonds, publics, appui scientifique et administration) sur les trois sites. Le siège est à Pierrefitte-sur-Seine.

La direction des fonds est organisée, par grands domaines d'intervention de l'État (Exécutif et Législatif ; Intérieur et Justice ; Éducation, Culture et Affaires sociales ; Aménagement du territoire, Agriculture et Environnement), par provenance des fonds (Minutier des notaires de Paris, Archives privées, Archives privées d'architectes), enfin par période chronologique (Moyen Âge et Ancien Régime).

La direction des publics englobe les trois salles de lecture, le département de l'action culturelle et éducative et la bibliothèque historique.

La direction de l'appui scientifique comprend le département de la conservation, le département de l'archivage électronique et des archives audiovisuelles, le département informatique.

Enfin, la direction de l'administration et des finances gère tous les aspects fonctionnels (budget, ressources humaines, service juridique, gestion immobilière, sécurité et sûreté).

Le mode de gouvernance de l'institution lui permettra de garantir cohérence et unité. Plusieurs instances sont ainsi prévues afin d'assurer :
– un pilotage global général, à travers un comité de direction présidé par le directeur des Archives nationales et composé des quatre directeurs ;
– un pilotage transversal à travers le conseil transversal réunissant mensuellement les directeurs, chargés de mission, chefs de service et de département ;
– un pilotage par direction réunissant autour de chaque directeur les chefs de départements ou de services ;
– un pilotage opérationnel en fonction des missions (comité de collecte) et des enjeux (transversalité à préserver au sein des départements de la direction des fonds) ;
– un pilotage d'opportunité selon les projets et programmes retenus.

Unité et complémentarité des sites

L'expérience passée de 40 années de coexistence des «centres» de Paris et de Fontainebleau est sur ce point riche d'enseignements. Deux mondes ont vécu parallèlement. Pour éviter ces écueils, chacun des sites sera ainsi doté de missions de pilotage qui le rendent indispensable au fonctionnement des deux autres :

– le site de Pierrefitte assurera ainsi le pilotage scientifique et administratif. Il est en outre chargé de concevoir et mettre en œuvre la politique des Archives nationales en matière de conservation, de maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information archivistiques, de gestion de l'information, d'accueil du public, d'actions éducatives, de publications, de partenariats et de communication ;

– le site de Fontainebleau sera notamment chargé de la conduite du projet d'archivage électronique, des opérations de numérisation et mènera la politique de collecte, de classement, d'inventaire et de valorisation des archives nativement numériques et des archives orales et audiovisuelles ;

– le site de Paris assurera notamment la politique culturelle de valorisation des Archives nationales.

La préservation de l'unité de l'institution essentielle à son efficacité et à sa cohérence pourrait s'avérer délicate à mettre en œuvre avec des sites distants géographiquement (Paris, Fontainebleau, Pierrefitte). Le circuit de l'information et le travail collectif doivent donc être facilités.
La circulation d'une information commune repose sur la mise en place d'outils de communication interne. Les Archives nationales disposaient déjà depuis plusieurs années du journal trimestriel *Mémoire d'avenir*. En 2011 et 2012 l'utilisation à des fins de communication interne du bulletin «En direct» via la messagerie a permis d'améliorer la diffusion des informations (40 bulletins transmis). En 2012, un travail de réflexion sur la mise en place d'un Intranet des Archives nationales sur Sémaphore (intranet du ministère de la Culture et de la la Communication) a été mené. Cet espace sera disponible aux agents dès le début de l'année 2013.
Le fonctionnement des Archives nationales sur trois entités géographiques a nécessité de renforcer les liens entre les sites que ce soit en matière d'outils de communication (visioconférence, téléréunion, ressources partagées, Intranet,...) qu'en matière de travail itinérant (bureaux de passage sur chacun des sites, ordinateurs portables,...).

Adapter l'organisation du travail

Depuis 2010, la direction des Archives nationales s'est adjoint les services du cabinet GESTE, société coopérative à vocation pluri-disciplinaire, spécialisée dans l'accompagnement du changement, pour assurer un soutien opérationnel au service des ressources humaines et aux chefs de service des Archives nationales. Ce soutien s'est traduit par l'organisation de nombreux groupes de travail, par la formalisation de différents processus métier, par l'accompagnement des mobilités et par la conception du programme de formation au nouveau Système d'information archivistique.

Les nouveaux outils d'information, la nouvelle organisation et le fonctionnement sur trois sites ont entraîné de profondes modifications dans les modes de fonctionnement à mettre en œuvre dans le cadre de l'exercice des missions des Archives nationales : entrées, communications, dérogations, journées d'étude, publications, commissions rogatoires, courrier… Pour anticiper ces mutations et mieux diffuser des pratiques communes, les Archives nationales ont mené dans le courant de l'année 2012 un important travail de réflexion et de rédaction de fiches décrivant les processus essentiels mis en œuvre dans l'institution. Chaque processus décrit de façon précise les

différentes étapes de son déroulement et pour chaque étape, les personnes référentes et les outils associés. Ces procédures qui doivent faire l'objet d'une appropriation par l'ensemble du personnel ont été mises en commun dans les ressources partagées et sur l'Intranet de l'institution.

Ce référentiel « métier » commun à l'ensemble de l'institution comprend les fiches procédures sur :
– les entrées
– les communications à un lecteur standard
– les communications administratives
– la communication par extrait
– les dérogations
– les communications judiciaires
– les prêts aux expositions extérieures
– l'organisation de journées d'étude
– les publications
– les relations internationales
– la reprographie
– le courrier

Ce travail conceptuel et rédactionnel n'est ni achevé – d'autres procédures sont en cours d'élaboration – ni figé – il doit être constamment adapté et enrichi au gré des évolutions des pratiques et des demandes du public.

Gérer ses propres archives : un moyen de cohésion

Le développement d'une politique unifiée de records management constitue également un facteur de cohésion de l'institution. Une gestion uniforme et plus centralisée de l'information produite par l'institution, de sa création à sa conservation, permet de mieux la faire partager et d'identifier les documents engageants. C'est pourquoi, une collecte active des documents provenant de l'activité des services avant la réorganisation a été menée depuis deux ans. Elle permet le regroupement des archives de l'institution – archives des Archives – afin de les mettre à disposition des chercheurs comme tout autre archive publique, mais également comme documentation nécessaire à la compréhension des fonds et au bon fonctionnement des nouveaux services. La consultation et l'utilisation de ces dossiers provenant des deux sites de Paris et de Fontainebleau, qui ont eu des approches professionnelles différentes, contribuent ainsi à l'émergence d'une pratique métier partagée.
Le partage de l'information passe aussi par une gestion plus régulée des ressources en réseau. Chaque service des Archives nationales dispose d'un espace qui lui est propre et commun au fonctionnement du service. Des espaces transversaux communs à plusieurs services ou à l'ensemble du personnel sont également disponibles. L'organisation et la gestion de ces espaces a été rationnalisée avec l´élaboration de plans de classement décrivant la structure arborescente de chacun des services.
Pour que chacun puisse bien gérer sa propre production papier ou électronique, des vade-mecum ont été édités : vade-mecum de l'archivage papier, vade-mecum de l'archivage des documents électroniques et vade-mecum sur l'archivage des courriels. De plus, des notions pratiques d'archivage courant et intermédiaire sont insérées au programme du stage d'intégration à destination des nouveaux arrivants.
Lors de la réorganisation des Archives nationales, la fonction d'archivage interne a été directement rattachée à la directrice des Archives nationales et confiée à un chargé de mission rendant visible le rôle du records management comme facteur de cohésion et outil d'accompagnement au changement.

Faire vivre le dialogue social

En 2011 et 2012, se sont tenues régulièrement des réunions entre la direction des Archives nationales et les organisations syndicales représentées au sein de l'institution sur la base de documents de travail transmis préalablement (PSCE, organigramme, processus, tableaux d'effectifs, etc.), de questions proposées par les organisations syndicales ou de sujets plus localisés (comité de suivi amiante à Fontainebleau). Par ailleurs, en dehors des réunions de concertation liées aux actualités des deux années (ouverture des jardins, projet de la Maison de l'histoire de France, préparation de l'installation à Pierrefitte), six réunions du comité d'hygiène et de sécurité et quatre réunions du comité technique de la direction générale du patrimoine se sont tenues.

Former et échanger

Différents espaces, lieux d'échanges entre différentes catégories de personnel exerçant leur métier dans des lieux différents et distants géographiquement, ont été conçus à différentes étapes du projet. Ils ont permis aux agents de se former aux nouveaux outils, mais aussi partager leurs pratiques professionnelles et leur vision d'une institution en renouvellement.

Séminaire du personnel encadrant

À la suite de la mise en place de la nouvelle organisation de l'institution sur trois sites, avec les quatre nouvelles directions, les nouveaux départements et services, il a été décidé de convier l'ensemble des chefs de service à un séminaire de travail de deux fois deux jours, animé par le cabinet GESTE qui accompagne les Archives nationales depuis deux ans. Réunis en plusieurs sous-groupes, les chefs de service ont pu discuter avec leurs collègues des autres directions et des autres sites de leurs problèmes communs ou particuliers. Ils ont esquissé des pistes d'améliorations aussi bien dans le domaine de la communication interne et externe que dans celui des méthodes et outils d'animation et d'encadrement de leurs équipes et pour les questions «RH» qui se posent à eux. L'échange avec les membres de la direction a permis de mettre en évidence quelques actions considérées comme urgentes et qui pourront trouver des débouchés opérationnels dans les prochaines semaines. Ce type de séminaire de réflexion et d'échange pourra être reconduit, tout en veillant à en suivre les impacts pour l'amélioration des conditions de travail et pour l'approfondissement des coopérations de l'ensemble du personnel des Archives nationales.

Projet Métamorphose et innovations

En 2011, le projet Métamorphose et innovations est lancé. Les Archives nationales, dotées d'ateliers photographiques, ont demandé à leurs photographes de couvrir la mutation institutionnelle et le passage au fonctionnement sur trois sites. Anne Montjarret, ethnologue, a suivi et accompagné le travail artistique des photographes. Les lieux, les personnes, les pratiques, les gestes, les métiers sont devenus objets de recherche et d'étude. Les campagnes de photographies se sont déroulées tout au long des années 2011 et 2012. Plus de 50 visites ont été effectuées avec, souvent, une collecte de témoignages oraux des agents sur le changement de l'institution. Ainsi près de 85 heures d'enregistrement ont pu être réunies. Dans le corpus collecté par les photographes, une sélection de 5 000 clichés a été retenue.
Cet immense corpus donne à voir les lieux, leurs frontières, les bureaux, les traces du temps, les gestes du quotidien, les nouveaux outils (code-barres, par exemple) et, enfin, le départ des fonds. Cet arrêt sur image d'une dynamique de mouvement d'une institution en pleine mutation a fait l'objet d'une exposition présentée sur le site de Fontainebleau en septembre 2012 à l'occasion des Journées européennes du patrimoine et donnera lieu à des exploitations régulières dans la vie de notre institution.



Formation aux nouveaux outils : le système d'information archivistique

Le choix retenu a été d'assurer en interne la formation des agents à l'utilisation du SIA. Des formateurs relais ont été désignés. Le prestataire chargé de la réalisation du SIA a été chargé de leur formation. Ce sont ces formateurs relais, désignés au sein des Archives nationales, qui délivrent les formations auprès des futurs utilisateurs.
Les formateurs relais ont bénéficié d'une semaine complète de formation assurée par le prestataire, et de toute la documentation support associée. Une demi-journée complémentaire de formation aux techniques d'animation leur a également été proposée.

Pour la formation des futurs utilisateurs, deux types de parcours sont mis en place :
– les parcours « consultation », qui présentent globalement chaque module et les modalités de consultation des principaux objets et processus associés (ex. : consulter une fiche lecteur, rechercher l'état d'avancement d'une demande, etc.)
– les parcours « gestion de processus », détaillant les modalités d'instruction des procédures dans le SIA.

Les formations pour les utilisateurs se sont déroulées en octobre 2011 sur le site de Fontainebleau. Au total, pour cette première étape de mise en production du SIA, plus de 400 heures de formation ont été dispensées.
Pour le site de Pierrefitte, les formations se sont déroulées en mars 2012 et ont concerné un nombre peu élévé d'utilisateurs, le déménagement des agents n'ayant pas commencé : seuls étaient concernés les agents du département de la conservation chargés du déménagement des fonds et des entrées. La formation s'est déroulée sur deux jours, les 5-6 mars 2012, pour 13 agents, correspondant à quatre sessions, soit environ 170 heures reçues. Un nouveau cycle complémentaire de formations a été organisé sur le site de Pierrefitte pendant trois semaines, du 19 novembre au 7 décembre 2012, pour les agents récemment arrivés aux Archives nationales ou ayant reçu de nouvelles fonctions. Environ 50 sessions ont été assurées pour 64 agents.
Pour Paris, les formations se sont déroulées en juin-juillet 2012. Sur une période de six semaines, 250 agents ont été formés. Chaque agent a bénéficié en moyenne de 11 heures de formation, selon un parcours individualisé, dans des sessions d'une dizaine de stagiaires en moyenne. 57 supports de formation ont été mis au point pour les différents profils d'agents, 4000 exemplaires en tout ont été imprimés. Au total, 180 sessions de formation ont été assurées, correspondant à 2500 heures reçues.

Le travail de Gilles Raynaldy

Le service de la communication des Archives nationales a suivi le travail du photographe Gilles Raynaldy qui a réalisé des reportages sur la construction et l'équipement du bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine, sur les ouvriers et leurs métiers et sur le déménagement des archives. Une exposition retraçant son travail de 2005 à 2012 est présentée depuis septembre 2012 à Pierrefitte-sur-Seine.







Appréhender les nouveaux lieux

Dans la dynamique suscitée par le projet Pierrefitte, facteur de changement et de bouleversement, une communication particulière auprès des agents des Archives nationales a été proposée en 2011 et 2012. Des « balades urbaines » (visites du territoire suivies d'une visite de chantier) ont été organisées durant toute l'année 2011.
Au total, près des trois quarts des agents des Archives nationales ont foulé le sol de la Seine-Saint-Denis, rencontré les acteurs locaux et se sont rendus sur le chantier de construction à Pierrefitte-sur-Seine. L'objectif de cette

action (poursuivie jusqu'à la fin de la construction du bâtiment) était de présenter le territoire de la communauté d'agglomération Plaine Commune et le quartier dans lequel s'inscrit le nouveau bâtiment des Archives nationales dans sa diversité culturelle, économique, industrielle, et de présenter l'état d'avancement du chantier de construction.



À cette occasion, le président de Plaine Commune a accueilli les participants dans ses locaux et présenté les territoires de la communauté d'agglomération ainsi que les projets de développement présents et futurs.

Accompagner la mobilité des agents de Paris à Pierrefitte

De novembre 2011 à janvier 2012, chaque agent des Archives nationales a été reçu par son responsable hiérarchique immédiat en vue de déterminer ses souhaits d'évolution professionnelle dans le cadre de la réorganisation de l'institution et d'identifier les freins éventuels à une mobilité vers le nouveau site de Pierrefitte. Ainsi les agents ont pu être accompagnés tant en termes de complément de formation qu'en termes de reconversion professionnelle lorsque la mobilité Paris-Pierrefitte s'avérait incompatible avec l'équilibre personnel ou familial de l'agent.

Par ailleurs, le dialogue social s'est poursuivi avec les organisations syndicales tant en réunions mensuelles bilatérales internes aux Archives nationales qu'au sein des instances de concertation statutaires (comité technique de la direction générale des patrimoines, comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du secteur archives).

Toutes les mutations dans l'intérêt du service entre les trois sites – et plus particulièrement entre Paris et Pierrefitte-sur-Seine – ont été examinées individuellement au sein des commissions administratives paritaires compétentes du ministère pour les corps représentés aux Archives nationales. Enfin, un arrêté du 13 février 2012 a permis d'attribuer à tous les agents dont le temps de trajet était aggravé de plus de 20 mn, à la suite de leur changement de résidence, la prime de restructuration de service (de 2 000 à 6 000 € selon les cas).

Pour permettre l'accueil des agents nouvellement affectés à Pierrefitte dans les meilleures conditions, le choix a été fait d'effectuer ces mobilités par vagues de quelques dizaines d'agents (six au total). Après l'arrivée des premières vagues des services de la direction administrative et financière (logistique, sûreté, puis services administratifs) et de l'équipe responsable du déménagement des fonds, les vagues des services scientifiques ont été programmées en cohérence avec le déménagement des fonds dont elles ont la charge. Enfin, la dernière vague, en janvier 2013, concerne les équipes de la salle de lecture de Pierrefitte. Ce sont, au total, près de 200 agents du site de Paris qui ont été accompagnés et accueillis sur le site de Pierrefitte.

Le Forum des images

À la suite de la convention signée conjointement par l'OPPIC et les Archives nationales, le Forum des images a filmé les grandes étapes du projet sur tous les plans (du chantier de construction aux chantiers connexes) depuis 2008, retraçant ainsi l'histoire du projet. Ce film de 18 minutes a été présenté notamment à l'occasion des Journées européennes du patrimoine en septembre 2012.

L'accueil des agents des différentes vagues a été particulièrement soigné : remise de livrets

d'accueil, réunions d'information générale sur le bâtiment et l'environnement professionnel, commandes des mobiliers, des outils bureautiques et des fournitures de bureau. Des conseils à l'adaptation ergonomique des postes de travail ont également été dispensés par le médecin de prévention. Les services de la commande publique, de la comptabilité et de la logistique ont été particulièrement mobilisés pour que l'ensemble du matériel de bureau, mais aussi des matériels scientifiques pour la salle de lecture ou les ateliers de restauration soient livrés en temps et en heure.

L'enjeu stratégique des recrutements

Pour permettre l'ouverture au public du bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine et un fonctionnement sur trois sites, un budget d'emplois de 515 Equivalents Temps Plein (ETP) a été attribué aux Archives nationales. Un plan de recrutement de grande ampleur a donc été mis en place dès 2008 pour permettre d'atteindre cette cible. Ainsi, les effectifs globaux des Archives nationales sont passés de 369 ETP à la création du SCN, en décembre 2006, à 492,7 ETP au 31 décembre 2012. Sur les deux dernières années avant l'ouverture du site de Pierrefitte-sur-Seine, 155 recrutements auront été effectués au profit des Archives nationales (75 en 2011, 80 en 2012). Parallèlement, 98 départs ont été enregistrés sur la période 2011-2012 tant du fait d'un volume significatif de départs à la retraite (23) que d'un « turn-over » plus important que d'habitude vers d'autres services et établissements du ministère de la Culture. En effet, de nombreux agents n'ont pas souhaité rejoindre le site de Pierrefitte-sur-Seine du fait d'un temps de trajet domicile-travail nettement rallongé.

Au 31 décembre 2012, la répartition des effectifs par métier est la suivante :
– filière scientifique et recherche : 177,4 ETP
– filière accueil, surveillance et magasinage : 187,2 ETP
– filière technique et des métiers d'art (photographes et restaurateurs) : 41,8 ETP
– filière administrative : 66,3 ETP
– personnels chargés de la sécurité incendie et de l'assistance à personne : 20 (sans compter les 18 militaires du détachement de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris mis à disposition des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine).

Ils se répartissent sur les trois sites de la manière suivante :
– à Pierrefitte, 224,3 ETP
– à Paris, 218,4 ETP
– à Fontainebleau, 49,8 ETP.

Ces besoins en recrutement sont liés au bon fonctionnement de l'institution et mettent en évidence des freins parfois liés à la représentativité des Archives dans la société en général et dans le monde culturel en particulier. Travailler et agir sur ces représentations est un enjeu de la politique de recrutement. En effet, les Archives nationales souffrent d'un manque d'attractivité entraînant un phénomène de « turn-over » pouvant être important.

Cet effort de recrutement s'est accompagné de la mise en place d'outils d'intégration des nouveaux agents. Des stages d'intégration, mis en place dès 2009, ont été poursuivis afin de permettre à tous les agents nouvellement recrutés, quels que soient leurs missions, leur statut, leur site d'affectation ou leur positionnement hiérarchique, de se rencontrer, d'avoir une vision globale des Archives nationales et de rappeler les principes fondateurs du PSCE.

Ainsi la politique de recrutement menée depuis deux ans ne s'est pas uniquement fixée un objectif quantitatif, mais s'efforce également de faire évoluer les compétences des personnels en

vue d'atteindre les objectifs du PSCE, de faciliter leur intégration et leur bien-être dans l'institution et de fidéliser les agents nouvellement recrutés et formés.

Les budgets 2011 et 2012

2011
- Budget (investissement et fonctionnement)
- Budget exécuté (crédits de paiement)
  38 696 546 €

2012
- Budget (investissement et fonctionnement)
- Budget exécuté (crédits de paiement)
  24 733 957 €

En 2011, le budget des Archives nationales a permis de pouvoir engager une partie des dépenses liées à la maintenance et aux premiers équipements du nouveau bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine. Le financement des chantiers connexes (conception du système d'information archivistique, dématérialisation des inventaires, déménagement…) s'est poursuivi. Un avenant à la convention avec l'opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC), portant notamment sur la signalétique, a été passé pour un montant de 1,25 M€.

Le budget 2012 prend en compte la réception du nouveau bâtiment qui a eu lieu en juin 2012. Le marché relatif au déménagement a été engagé en début d'année pour un montant d'environ 3 M€. En revanche d'importants marchés liés à la préparation des documents avant déménagement, tels que la numérisation des dossiers de la Légion d'honneur, ont pris fin. 2012 a été aussi largement consacré au financement des opérations liées aux premiers équipement du bâtiment (bureaux, atelier de restauration, pôle image…).

Bilan 2011-2012

La prise en compte précoce du processus d'accompagnement collectif et individuel au changement a permis le cheminement de la période transitoire qu'ont connue les Archives nationales en 2011 et 2012. Du temps a pu être ainsi consacré à l'observation des pratiques, à la définition des procédures métier, à l'écoute et à l'accompagnement des agents par des visites, par des formations, par des entretiens individuels afin que la transition vers un nouveau site et/ou vers une nouvelle organisation se fasse le mieux possible et que les nouveaux arrivants soient intégrés au mieux. La mise en place de la nouvelle organisation en 2012 n'a été que l'aboutissement de ce long processus d'accompagnement.

Perpectives 2013

- Réussir le fonctionnement sur trois sites par la mise en œuvre de modes de travail collectifs ;
- Mettre en œuvre un plan de formation interne favorisant la définition des pratiques professionnelles communes : appropration de la version 2 du SIA (outil documentaire, SIV), transmission des connaissances et expertises entre agents, formation aux règles pratiques d'archivage courant, transmission des protocoles, des procédures et des savoir-faire propres au site de Fontainebleau, accompagnement dans la connaissance des fonds transférés à partir, notamment, des « dossiers de fonds » constitués de longue date dans les archives des Archives ;
- Favoriser l'attractivité des Archives nationales en mettant en valeur le projet scientifique et culturel pour accompagner les recrutements et éviter un trop grand « turn-over ».